LA PATRIE

17e ANNEE—No 289 | MONTREAL, MARDI, 4 FEVRIER 1896 | LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 4 FEVRIER 1896

BULLETIN POLITIQUE

L'hon. M. Montague est allé à New-York se mettre les soins d'un médecin spécialiste.

∴

Le *Witness* apprécie très sévèrement la conduite de Mgr Cameron dans l'élection de Cap Breton.

∴

Si Tupper est élu aujourd'hui au Cap Breton, sir Mackenzie Bowell peut se préparer à déménager.

∴

Dans différentes villes des Etats-Unis, il se fait des assemblées populaires en faveur de l'indépendance de Cuba.

∴

Qu'il en faudra des mandements pour refaire la virginité politique de Sir Charles Tupper !

∴

Nous payons actuellement $10,460,000 en intérêts sur la dette publique.

C'est un des beaux résultats de la Protection.

∴

L'*Electeur* dit que c'est l'argent des orangistes qui a été dépensé à Charlevoix pour faire élire un candidat de la législation réparatrice.

∴

Mais pourquoi M. Curran n'est-il pas encore remplacé au poste de solliciteur général à Ottawa ?

Est-ce parce qu'il est de la province de Québec ?

∴

Le *Courrier de Charlevoix* ne sait par quel bout prendre la veste de ce pauvre M. Cimon à Charlevoix et ce journal gémit sur l'échec du mandement-télégramme de Mgr Labrecque.

L'article du *Courrier* indique un pénible état d'âme chez son auteur.

∴

Tous les prêtres catholiques et les ministres protestants de Woonsocket, R. I., sont maintenant enregistrés au bureau du greffier de la ville et ont leur licence. Depuis le 1er de février, cette licence par la loi leur est maintenant nécessaire pour administrer le sacrement de mariage.

∴

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'*Ouest Canadien*, un superbe volume de 400 pages dont l'abbé G. Dugas est l'auteur.

C'est un ouvrage très utile et rempli de matériaux qui serviront à l'histoire.

Nos remerciements à qui de droit.

∴

Une dépêche de Toronto publiée par certains journaux dit que M. Laurier a écrit à Mgr l'archevêque Walsh et que ce prélat publiera prochainement une lettre disant que la question des écoles de Manitoba est une question libre. Interrogé à ce sujet, M. Laurier déclare que cette nouvelle est erronée ; il n'a pas écrit à Mgr Walsh.

∴

Le vote au sénat des Etats-Unis sur le bill de l'argent s'analyse comme suit :

	Pour	Contre
Démocrates	21	13
Républicains	15	22
Populistes	5	0

Comme on le voit, les deux grands partis se sont divisés sur la question monétaire et tous les "Populistes" ont voté en faveur de la frappe libre de l'argent.

∴

Ce qu'a dit un jour Cobden :

" Dans mon opinion il est de l'intérêt de l'Angleterre et du Canada de briser le lien politique qui les unit. Nous avons concédé aux Canadiens le droit de contrôler leur propre sort, même au point de déclarer leur indépendance quand ils le voudront, et ce n'est qu'une question de temps. "

∴

Nous avons déjà dit que les libéraux entendaient forcer le gouvernement à montrer sa loi remédiatrice avant de lui accorder les subsides.

Cette attitude est absolument correcte et constitutionnelle.

Voici ce que Todd, une autorité constitutionnelle reconnue, dit à ce sujet :

" Il est d'usage, quand le parlement est sur le point d'être dissous, soit à l'occasion d'une crise ministérielle, soit *pour toute autre raison*, de n'accorder sur les demandes que juste ce qu'il faut pour rencontrer les exigences indispensables du service public, jusqu'à ce qu'un nouveau parlement puisse être convoqué."

∴

La perception des douanes à Montréal durant le mois de janvier a été de $773,184 comparé à $538,291 en janver dernier.

L'augmentation est dûe en partie à un empressement durant les deux ou trois derniers jours pour retirer les marchandises de la douane, dans la crainte que les droits ne fussent augmentés.

C'est un empressement qui peut s'expliquer.

AU CAP-BRETON

La lutte est finie au Cap-Breton. Le scrutin a eu lieu aujourd'hui et ce soir on saura si le vieux conspirateur Tupper est élu ou battu.

M. McKeen a déclaré hier au correspondant du *Herald* que sir Charles serait élu par environ 500 voix.

Le violent mandement de l'évêque d'Antigonish nuira très probablement à l'hon. M. Murray, car il est arrivé trop tard pour qu'une réaction ait pu se faire chez les orangistes et les protestants.

Sir Charles était à Sydney Mines dimanche. Il a assisté à trois messes dans des églises de différentes dénominations et, à l'instar des gens de la *Minerve* et du *Courrier du Canada*, il tient à se faire passer pour un dévot.

Que voulez-vous, il lui a fallu avoir recours à tous les truc pour gagner son élection même au Cap-Breton où les majorités conservatrices ont toujours été énormes et où même en 1878 le candidat conservateur fut élu par plus de 2,000 voix.

DEUX DIRECTIONS

En 1872, l'évêque de Rimouski lançait un mandement à l'effet " qu'un catholique, pour arriver à rétablir les écoles séparées, était libre de choisir le moyen qu'il jugerait le meilleur".

Depuis, Mgr Fabre, Mgr Labrecque et Mgr Cameron ont défendu aux catholiques de choisir le meilleur moyen suivant leur conscience.

Nous voilà donc avec deux directions.

Quelle est la bonne, quelle est la meilleure ?

Des mandements d'évêques conservateurs et politiciens comme Mgr Fabre et Mgr Cameron valent-ils le mandement de Mgr de Rimouski ?

Les journaux à bons principes sont priés de nous renseigner.

TACTIQUE ODIEUSE

Le *Mail & Empire*, l'organe en chef du gouvernement d'Ottawa, demande à tous les fanatiques de l'Ontario de voter contre M. Laurier parce qu'il est *governed by devotion to the Church*. Et, pendant ce temps-là, la bonne presse dans la province de Québec crie que le chef libéral est un traître et un ennemi de l'Eglise.

Là-bas il est trop catholique, ici il ne l'est pas assez !

Là-bas, on lui reproche de vouloir rendre justice quand même à nos compatriotes du Manitoba, ici on l'accuse de ne vouloir rien faire dans ce sens.

Le *Mail & Empire*, pour chauffer les orangistes, leur dit tous les jours que Laurier est *a second Mercier enthroned to Ottawa* par le clergé, tandis qu'ici les journaux orthodoxes lui reprochent de ne pas ronger les balustres.

Peut-on adopter une tactique plus odieuse et plus méprisable, peut-on faire une lutte plus déloyale à un homme d'Etat dont la vie publique, dont toute l'éclatante carrière est appuyée sur les fières colonnes de la franchise, de la sincérité et du vieil honneur ?

De ces adversaires sans conscience et sans dignité et de leur façon de faire la lutte, on peut dire avec le poète des *Châtiments* :

C'est vil et c'est féroce : en eux l'homme est éteint.

L'INTERCOLONIAL

La *Gazette* embouche la trompette pour chanter les gloires de l'Intercolonial parce qu'il n'y a eu qu'un petit déficit en 1895. Les affaires de ce chemin de fer qui ont été si désastreuses pendant de longues années se sont améliorées sensiblement depuis peu, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant :

	Recettes	Dépenses
1892-3	$3,065,199	$3,047,677
1893-4	2,987,510	2,981,671
1894-5	2,940,717	2,950,5000

Mais, vraiment, il n'y a pas de quoi s'enthousiasmer puisque nous sommes encore en face d'un déficit.

Et même les surplus de $17,821 en 1893 et de $5,838 en 1894 ne nous disent rien qui vaille, car il y a eu tant de sommes folles engouffrées dans cette entreprise, il y a eu tant de gros déficits, tant de gros pillages, tant d'extravagances de toutes sortes sur l'Intercolonial qu'il faut autre chose qu'un petit déficit ou deux maigres surplus pour équilibrer les choses.

L'Intercolonial a été une sangsue monstre collée hideusement au flanc du trésor public, et il n'y a pas bien longtemps son déficit en un an était de $954,000 ; en 1891-92, il a été d'environ $600,000.

Il était temps que le gouvernement mît fin à cet état de choses scandaleux !

A-t-on oublié ?

En 1895, Montréal n'a exporté que 100,000 minots de blé du Manitoba, tandis que 4,520,000 minots sont passés par Buffalo et les ports de mer américains.

Les exportateurs et même tout le Board of Trade de Montréal demandent aujourd'hui à sir Charles Tupper de creuser les canaux du St Laurent afin de détourner au profit de la métropole canadienne le commerce canadien qu'accaparent certaines villes américaines.

Mais a-t-on déjà oublié qu'en 1887, alors qu'il était ministre des Finances, sir Chs Tupper a fait tout ce qu'il a pu pour faire rater le commerce de l'Ouest *vià* Montréal.

Il est des choses pourtant dont on devrait se souvenir.

LES DROITS DES LIBERAUX

De l'*Union Libérale* :

" Nous libéraux, nous avons des droits dans ce pays ; des droits que les antipathies injustifiables et injustifiées d'une partie du clergé ne peuvent nous enlever.

" La question des écoles n'est pas la seule qui intéresse la masse du peuple. Le gouvernement fit-il son devoir sur cette question, qu'il n'aurait certes pas plus droit à notre pardon pour ses autres actes administratifs, qu'on n'en a accordé à M. Mercier qui avait réglé la question des Jésuites ?

" A-t-on vu le clergé demander aux électeurs d'oublier les actes d'administration de Mercier, pour ne se souvenir que du règlement de cette épineuse question, règlement qui fit retourner quatre cent mille piastres en la possession de ceux qui y avaient droit.

" Non, au contraire ! Ceux qui avaient reçu la somme s'allièrent avec ceux qui lui reprochaient de l'avoir fait voter ! "

L'OPINION DU " MONITEUR "

On aimera sans doute à connaître l'opinion du *Moniteur* de Lévis, l'organe de l'hon. M. Angers, sur la terrible défaite du gouvernement à Charlevoix. Lisez :

" Nous avouons que l'absence du règlement de la question des écoles, à la session de juillet dernier, a pu aussi avoir son effet, mais nous croyons que cela n'aurait pas été suffisant, si la confiance du parti n'eut pas été affaiblie d'avance.

" La série des défaites qui se sont succédé, dans la province de Québec, a jeté le découragement dans le parti ; or tant que des mains plus fermes et plus vigoureuses et une direction plus habile n'auront pas pris la direction des forces conservatrices, nous verrons les mêmes faits se renouveler. Nous prétendons donc que cette réorganisation s'impose impérieusement, et que c'est à ce prix seul, que le parti conservateur peut espérer voir la victoire se ranger de nouveau sous ses drapeaux ; il va sans dire que c'est toujours en supposant que la question des écoles recevrait à la présente session la seule solution que les catholiques et les amis de la justice ont le droit d'espérer. Les modifications que nous réclamons sont d'une importance vitale pour l'avenir du parti conservateur. Que l'on en prenne acte en temps opportun — *Caveant consules !* "

L'INSTRUCTION AU CANADA

L'*Etoile*, organe quotidien de nos compatriotes de Lowell, Mass, déplore l'état de l'instruction dans la province de Québec et ajoute :

" Nous, Canadiens des Etats-Unis, avons intérêt à ce que le Canada nous envoie le nombre le moins grand possible de personnes ne sachant ni lire ni écrire et qui sont pour nous, en ce pays où l'éducation est si répandue, une source de honte et en même temps les boulets qui nous retiennent en arrière.

" Heureusement que les législateurs américains songent à empêcher l'entrée en ce pays des illettrés.

" Nous sommes en faveur d'une loi rédigée en ce sens, afin que la province de Québec garde tous ceux à qui elle n'a pas eu le bon sens d'enseigner au moins la lecture et l'écriture."

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

La violence de langage avec laquelle la presse officieuse d'Allemagne commente la politique de lord Salisbury en Arménie est un symptôme grave. Non seulement la divergence des vues politiques s'accentue entre les gouvernements anglais et allemand, mais encore l'hostilité de leur politique.

La publication du Livre bleu anglais sur les événements d'Arménie, disent les dépêches, donne à l'Allemagne une nouvelle occasion d'attaquer l'Angleterre. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* trouve dans le contenu de ce Livre bleu la raison qui a poussé l'Angleterre à en retarder si longtemps la publication. Ce n'est pas parce que le gouvernement anglais hésitait à soulever l'opinion publique contre les Turcs, mais simplement parce que les documents officiels démontrent que les histoires des massacres mises systématiquement en circulation par la presse anglaise étaient outrageusement amplifiées et que les désordres n'ont été dus qu'au machiavélisme des agitateurs arméniens, qui se sont appliqués à provoquer des scènes de violence dans le but de s'attirer la sympathie du monde chrétien.

La *Gazette de Cologne*, dans un article sur le même sujet, félicite l'Allemagne et les autres puissances du continent de ne s'être pas laissé prendre aux ténébreuses intrigues de l'Angleterre qui tendaient au démembrement de l'empire turc, et la *Gazette nationale*, les *Nouvelles de Hambourg* et autres principaux journaux se réjouissent à l'envie de la défaite diplomatique infligée à lord Salisbury et dénoncent l'hypocrisie et la duplicité dont l'Angleterre a fait preuve en Orient.

A MADAGASCAR

M. Laroche, résident général de France à Madagascar, a adressé au gouvernement de la République le télégramme suivant :

Tananarive. — La reine a signé aujourd'hui, sans aucune modification, la convention que j'avais apportée.

La situation est tranquille.

Le traité nouveau que le résident général de France vient de faire signer à la reine de Madagascar est un acte unilatéral, qui consacre la souveraineté de la France sur l'île. En raison de son caractère unilatéral, cet acte n'a pas à être soumis à la ratification parlementaire.

Le traité est précédé d'un préambule qui marque d'une manière précise que Madagascar est désormais possession française. L'administration intérieure de l'île ne relève que de la France. Pour l'extérieur, c'est la France, seule, qui stipule. Ainsi, le gouvernement de la République pourra fixer en toute liberté le régime douanier de cette possession et exclure toute considération relative au traitement de la nation la plus favorisée, dont les puissances ne sauraient réclamer le bénéfice, par égalité avec la France qui a le droit de régler comme il lui convient ses rapports économiques avec le pays qu'elle a désormais en sa possession.

Mais c'est bien le régime du protectorat qui subsiste en ce qui concerne le gouvernement intérieur de l'île. A cet égard, il n'est rien modifié au traité franco-hova signé à Tananarive le 1er octobre.

LA TRIPLE ALLIANCE

Le terme expire l'année prochaine

Berlin, 4. — Le terme du traité d'alliance qui lie l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie expire l'année prochaine. Jusqu'ici l'Allemagne et l'Autriche n'avaient eu aucune raison de supposer qu'il dût se produire un changement dans les relations des parties contractantes et que l'Italie songeât à modifier les conditions du traité d'alliance ; mais on prétend que M. Crispi, pendant les deux dernière semaines qui viennent de s'écouler, a donné pour instructions aux ambassadeurs italiens à Vienne et à Berlin de pressentir les gouvernements respectifs auprès desquels ils sont accrédités sur la façon dont ceux-ci accueilleraient des propositions de modifications importantes sur les conditions du traité existant en ce qui concerne les responsabilités de l'Italie.

C'est en raison de ces faits que le comte Nigra, ambassadeur à Vienne, un fervent partisan de la triple alliance, s'est rendu à Rome pour plaider en faveur du maintien de la triplice. Dans les cercles officiels de Berlin on ne craint pas que l'Italie veuille se retirer entièrement de la triple alliance car on tient pour certain que c'est une chose pour ainsi dire impossible tant que M. Crispi est au pouvoir.

On reconnait que l'embarras dans lequel s'est mis le gouvernement italien, par suite des sacrifices d'hommes et d'argent que nécessite la campagne qu'il a entreprise en Abyssinie, justifie suffisamment son désir d'introduire quelques légères modifications dans le traité, mais le gouvernement de Vienne paraît avoir pris l'alarme, surtout depuis le moment où les intrigues de lord Salisbury contre l'Allemagne lui ont donné lieu de croire qu'il s'exposait de détacher l'Italie de la triple alliance.

Cet incident diplomatique va avoir pour résultat de hâter les négociations qui ont été ouvertes en vue de la conclusion d'un nouveau traité ; car il va sans dire que l'Allemagne ne voudra pas se laisser devancer par l'Angleterre sur ce terrain.

Londres, 4. — Le *Times* publie une dépêche de Rome disant que l'Angleterre a soumis à la France la demande que l'Italie lui a adressée pour qu'elle autorise le passage des troupes italiennes sur le territoire de Zola. Ceci, ajoute la dépêche, est un affront insupportable et l'Italie est plus que jamais liée à la triple alliance.

L'ENTENTE RUSSO-TURQUE

La Porte négocie un emprunt

Saint-Pétersbourg, 4. — Les *Nouvelles* disent : " Tant que le traité de Berlin existe, la Russie ne peut ni s'allier à la Turquie, ni participer à aucun démembrement de l'empire, puisque les signataires garantissent l'intégrité de la Turquie et la défense des intérêts turcs.

" Les communautés chrétiennes, doivent par conséquent, agir de concert."

Londres, 4. — Le *Times* annonce que la Porte négocie en ce moment en Allemagne un emprunt de trente millions de francs avec la maison de banque Bleichroder.

GROSSE FAILLITE

Hamilton, 4. — La manufacture de chaussures de Wm Griffith & Cie a fait cession de ses biens à la demande de Walter Anderson pour le bénéfice des créanciers. Les dettes s'élèvent à environ $20,000.

Parmi les principaux créanciers se trouvent Henry Griffith, de Québec ; la " Toronto Rubber Co." et la " Montreal and Boston Shoe Co."

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

COLONIAL HOUSE

Place Philippe.

GRANDE

VENTE ANNUELLE

Nous avons décidé de continuer notre GRANDE VENTE jusqu'à

Samedi, le 8 Fevrier

Escomptes de 10 p.c. à 50 p.c.

Dans tous les Départements.

COUPONS

A MOITIÉ PRIX.

TABLES SPECIALES dans tous les DEPARTEMENTS.

HENRY MORGAN & Cie

MONTREAL.

Tout ce qui Reste

De notre Vente d'Articles dépareillés (Odds and Ends) seront sacrifiés à la moitié du prix auxquels ils ont été vendus jusqu'à ce jour.

Les articles marqués sur nos Tables Spéciales pour être vendus $1.00 seront réduits à 50c

Ceux de	75c	"	37½c
"	50c	"	25c
"	25c	"	12½c
"	15c		5c
"	10c		5c
"	5c	"	2½c

Il y a encore parmi ces articles quantité de pièces utiles, soit en Porcelaine ou en Verrerie ; c'est pourquoi nous engageons nos clients à venir au plus tôt faire leur choix, cette nouvelle vente offrant un véritable rabais.

A. T. WILEY & CO.,

2341 rue Ste-Catherine.

Placements Solides

EN FAIT DE

Tapis, Rideaux et Ameublements durant Janvier.

Aussi une consignation de NATTES aux prix des manufacturiers.

THOMAS LIGGET 1884 rue Notre-Dame, EDIFICE GLENORA

TOITURE

LE FINI SOLIDE QUE DONNE LE

Ciment Asphalte SPARHAM

pour la toiture est le plus nouveau et le meilleur de tous. On en a recouvert les plus grandes et les plus nouvelles bâtisses depuis les trois dernières années. Il est supérieur à tout ce qu'on a vu de ce genre.

CAMPBELL & Cie, Agents.

Tél. 1172. 209 rue St-Jacques

Demandez l'Eau Minérale

Butte-aux-Vents

Seul Agent et Embouteilleur

ARTHUR COOPER,

79 Avenue PAPINEAU,

65 —sjno Montréal.

COURRIER DE FRANCE

Mort du préfet d'Eure et Loire

Paris, 4. — M. Sosthène Desprez, préfet d'Eure-et-Loir, est mort dimanche matin, à l'hôtel de la préfecture, à Chartres, enlevé presque subitement par une angine de poitrine.

M. Desprez était né à Lucheux, dans la Somme, en 1843. Il était préfet d'Eure-et-Loir depuis le 11 janvier 1887, après avoir été sous-préfet de Cambrai.

L'Exposition de 1900

Paris, 4. — L'exposition de 1900 sera votée par le parlement français, malgré l'opposition de la commission : c'est aujourd'hui chose certaine. Mais cela n'empêche pas ses adversaires de déclarer volontiers qu'ils sont de leur côté, sûrs du succès. Ils font même courir, dans les couloirs de la chambre des députés, le bruit d'un projet transactionnel qui consisterait à placer l'entrée de l'exposition au palais de l'Industrie, qu'on retaperait pour la circonstance.

Le monument Carnot

Paris, 4. — On sait que la ville de Lyon a voté 250,000 fr. pour élever un monument au regretté président Carnot. Le concours ouvert à cette occasion vient de donner, à la première épreuve, les résultats suivants :

Ont été retenus : *Mors et Vita*, de MM. Injalbert et Vermare ; *Finis volat*, de MM. Lefèvre et Perrin ; *Patrie*, de MM. Huguet, Delorme et Lamotte ; *Rhône*, de MM. Roisin et Aubert ; *Sursum corda*, de MM. Nandin et Gauginé.

Le jury, qui comprend notamment MM. Berthelémy, Guadet, Bartholdi, Coutan, etc., a fixé en mai l'épreuve définitive.

Mémoires

Paris, 4. — On annonce l'apparition prochaine d'un nouveau volume de mémoires sur l'époque napoléonienne. Le général Davoust, le nouveau chancelier de la Légion d'honneur, compte en effet publier une relation inédite de la campagne de 1806-07 d'après les notes personnelles de son oncle, le maréchal Davoust. Cette publication qui formera un fort volume promet d'être très intéressante.

L'Europe et les Etats-Unis

Paris, 4. — M. Ribot, ancien président du conseil des ministres, a déclaré, hier, dans une interview :

" Le sénat des Etats-Unis a été si — comment dirais-je ? — " actif " dans ces derniers temps, qu'il est difficile de se rendre compte de la valeur pratique de toutes ses résolutions. Les troubles d'Arménie paraissent à l'heure actuelle s'apaiser et il est de moins en moins probable qu'une intervention des puissances devienne nécessaire.

" Quant à l'intention qu'on prête aux Etats-Unis d'intervenir en Orient, il me semble extraordinaire, pour ne pas dire plus, qu'une nation qui prétend baser sa politique extérieure sur la doctrine Monroe, puisse songer à courir le risque d'être prise dans ces intrigues européennes auxquelles le président Monroe professait que l'Amérique ne devait pas être mêlée.

" Il n'est pas plus logique que le sénat, après avoir applaudi récemment le message du président Cleveland, adopte une résolution ayant trait à une question essentiellement européenne et mette les signataires du traité de Berlin dans l'obligation de remplir leurs engagements.

" Le traité de Berlin intéresse seulement les puissances qui l'ont conclu. Je ne sache pas que les Etats-Unis soient une de ces puissances ; et peut-être ne serait-il pas inopportun d'appeler l'attention du sénat américain sur le passage de la dépêche que le secrétaire d'Etat Olney a adressée à lord Salisbury et dans lequel il établit le principe de la non-intervention de l'Amérique dans les affaires de l'Europe.

" Quant à la présente résolution, la façon dont elle sera reçue, si elle est jamais présentée, dépendra entièrement de la forme qui lui sera donnée. Je ne puis pas, pour le moment, en dire davantage."

Les relations entre Rome et la France

De l'*Eclair* :

Nous sommes en mesure de préciser à ce sujet certains renseignements qui ont été donnés sur les causes du rappel de M. Lefebvre de Behaine.

Il ne s'agit pas, comme on l'a dit, de l'élévation de Mgr Perraud à la pourpre cardinalice, ni de la nomination de certains évêques ou archevêques, mais de la future loi sur les associations.

On sait que cette loi qui fait actuellement l'objet d'une proposition de M. Goblet, a toujours été présentée comme la mesure préparatoire à la séparation des Eglises et de l'Etat.

De plus le cabinet actuel — comme bien d'autres ministères avant lui — a inscrit cette réforme sur son programme et a affirmé à maintes reprises sa ferme volonté de la faire aboutir.

Il était donc légitime que le pape se préoccupât d'une loi qui pouvait atteindre les communautés religieuses et aboutir à un moment donné à la dénonciation du Concordat.

Jusque là on est d'accord et ce n'est que quand on passe aux détails de l'affaire qu'on cesse de s'entendre.

En effet, dans une audience que le pape accorda à M. Lefebvre de Behaine à l'occasion de la Noël, le Saint-Père exprima à notre ambassadeur ses inquiétudes à l'occasion des intentions du gouvernement français en ce qui concerne les associations, il présenta même à ce propos des observations, et des critiques.

Or, suivant la théorie gouvernementale, M. Lefebvre de Behaine aurait eu non seulement le tort d'avoir prêté une oreille trop bienveillante aux paroles de Léon XIII, mais le tort plus grand encore de les avoir transmises au ministre des affaires étrangères. C'était, suivant la même théorie, engager des pourparlers sur une affaire de politique intérieure que l'ambassadeur n'avait pas mandat de traiter. Le devoir de M. Lefebvre de Behaine en la circonstance aurait dû être, estime-t-on dans certains milieux, de se refuser à toute conversation sur ce sujet, sauf au pape à faire présenter directement au gouvernement français par le nonce les observations que, dans sa haute sagesse, il aurait cru devoir faire. Le gouvernement aurait vu ce qu'aurait dû être sa réponse.

Il ne faudrait donc voir dans le rappel de M. de Behaine aucun signe précurseur d'une prochaine rupture avec le Saint-Siège, aucun manque d'égards à l'adresse de Léon XIII, mais simplement une mesure d'ordre intérieur à l'égard d'un fonctionnaire imprudent.

Ces explications ne semblent pas, nous le répétons, de nature à satisfaire tout le monde. On parle beaucoup de cette histoire depuis deux jours dans les couloirs. On travaille évidemment à la grossir, on voudrait la porter à la tribune, on cherche un interpellateur, mais jusqu'à présent cet interpellateur on ne l'a pas trouvé.

La chose est en réalité très délicate : que l'incident soit porté à la tribune par un membre de la droite ou par un membre du centre, l'orateur qui en prendra l'initiative passera fatalement pour se faire devant le Parlement l'avocat de l'Eglise, et ce rôle, pour honorable qu'il apparaisse aux yeux des conservateurs, n'en semble pas moins quelque peu compromettant aux yeux de républicains modérés. Il faut bien se dire que si certains hommes politiques approuvèrent plus ou moins timidement la politique en faveur des ralliés, bien peu d'entre eux auraient le courage de prononcer à la tribune la phrase fameuse de M. Spuller sur l'esprit nouveau.

Il est donc à présumer que dans ces conditions aucun débat ne sera soulevé sur le cas de M. Lefebvre de Behaine, mais il sera retenu par l'opposition comme un argument contre la politique générale du cabinet actuel.

Le duel Floquet-Boulanger

M. J. Thiéland, l'ancien chef boulangiste, fait le récit du duel Floquet-Boulanger, dont il a été un des rares spectateurs, et qui n'a été jamais exactement raconté :

" Je n'entendis pas le " Allez messieurs," mais je vis le prompt retrait en arrière de M. Laisant et, en un clin d'œil, assurément en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le tic, tic, tic des fers et les deux adversaires par terre !

" M. Floquet sur le dos, étendu tout son long, le général sur le ventre, le corps soutenu sur le genou et le coude gauches, et le bras droit allongé avec, au bout, l'épée tordue dans les jambes de M. Floquet.

" Le général avait chargé avec une folle précipitation et sans aucune marque extérieure de prudence ni de sang-froid.

" Floquet, au contraire, avait pris une pose de salle, non sans la solennité compassée qui ne le quittait jamais. Il avait fait, une ou deux secondes, pied ferme sous la charge. Puis, voulant rompre, le satané terrain du manège s'était dérobé, ils étaient tombés tous les deux, et du même mouvement, comme des capucins de cartes...

" On aida M. Floquet, plus lourd, à se relever. Le général se releva tout seul, assez vivement, et je vois encore essuyer ses genoux maculés de sable et redresser sur sa cuisse la mauvaise épée qu'il tenait encore.

" On changea les épées et l'on remit les combattants en place.

" Le général, que je voyais de dos, partit à fond de train, fourrageant de l'épée l'air devant lui et M. Floquet rompit très vite, au point de s'aller adosser et coucher, plié en deux, le ventre et l'air et le bras tout jours tendu, sur la forte haie qui fermait le manège.

Quand je le vis ainsi rendu, et l'autre l'épée fourrageant de plus belle, je ne doutai plus que le pauvre Floquet ne fût grièvement atteint.

" En effet, les témoins se précipitaient, criant : " Halte ! halte ! " et les médecins tiraient au plus vite du coton et des étuis.

" Dans la confusion des personnes, impossible, d'où j'étais, de distinguer la vérité. Le général était debout, vu de dos. Je voyais bien qu'on l'entourait. Tout à coup, il se retourna, il était couvert de sang ! "

Lebaudy et Madame Adam

A la suite d'un interview de Mme Adam, M. Robert Lebaudy a adressé, hier, à la directrice de la *Nouvelle Revue* la lettre suivante :

Paris, janvier 1896.

Madame,

Vous avez, en novembre dernier, écrit à mon frère Max pour lui demander de souscrire pour l'œuvre franco-russe de l'Asile international pour les convalescents.

Mon frère a reçu votre lettre la veille de son départ pour Amélie-les Bains, l'a mise de côté avec soin et a exprimé aussitôt le désir, renouvelé plusieurs fois par lui pendant sa maladie, de vous faire remettre 500 ou 1,000 fr. pour cette œuvre.

C'est pour obéir à ses dernières volontés que je vous envoie, aujourd'hui la somme de 1,000 fr.

Veuillez agréer, madame, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus distingués,

ROBERT LEBAUDY.

A cette lettre, Mme Adam répond par la suivante :

Paris, janvier 1896.

A Monsieur Robert Lebaudy,
12, rue de Lubeck, Paris.

Oui, monsieur, et j'en suis fière comme d'une haute vertu, quand il s'agit d'une œuvre impersonnelle de charité, si difficile que cela me puisse être, je fais trêve à mes opinions, trêve à mes jugements, trêve à mes rancunes personnelles et je tends ma plume et ma main.

M. Max Lebaudy a été quêté par moi. Il a reçu l'une des 150 lettres que j'ai écrites pour avoir cent objets ou groupements d'objets d'une valeur de 500 francs au plus dans ma dernière œuvre.

Il est l'un des rarissimes qui n'aient point répondu à mon appel. Ne vous étonez pas si cette négligence a fortifié en moi la mauvaise opinion que j'avais de lui.

Vous m'envoyez à cette heure, au nom de votre frère, mille francs, sachant fort bien que je ne puis les accepter puisque tous les journaux ont publié que ma souscription était close le 10 décembre.

Ci-joint les mille francs et veuillez agréer, monsieur, mes salutations.

JULIETTE ADAM.

Les trappistes à Madagascar

Du *Courrier du Soir* :

On a paru étonné de la lettre adressée par M. Laroche, résident général de Madagascar, au supérieur des trappistes, invitant cette congrégation à installer ses missionnaires à Madagascar.

Si l'on se rappelait que M. Laroche est protestant, que les confessions anglicanes font une vive opposition à l'influence française, on considérerait cette avance du résident général comme un acte non seulement de liberté de conscience, mais de fort habile politique, au lieu d'y voir une tendance cléricale.

SANS DOULEUR

Extraction des dents, absolument sans douleur. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Obturation en or, platine. Gaston Maillet, 290 rue St Laurent, coin Ste Catherine. Tel. Bell 9744.

ajo

LA PATRIE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
La Cie de Publication de LA PATRIE
Administration et rédaction:
77 et 79 RUE ST-JACQUES

ANNONCES [Mesure Agate]

Première insertion	10 cts la ligne
Chaque jour, insertions subséquentes	6 cts la ligne
Deux fois par semaine	8 cts la ligne
Une fois par semaine	10 cts la ligne

ABONNEMENT

Edition Quotidienne	$3 par an
do do	$2, 8 mois
do do	$1, 4 mois
Edition Hebdomadaire	$1 par an

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

LA PATRIE.
P. O. Boite 987. Montréal, Canada.
N. B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 4.

Rien de particulièrement intéressant hier à la Chambre.

M. Laurier a présenté une motion dans laquelle il a demandé les documents concernant la nomination des contrôleurs Wood et Prior comme membres du cabinet. Le chef de l'opposition a appelé l'attention de la Chambre sur la position anormale dans laquelle ces employés se trouvaient en étant contrôleurs et en même temps étant sous le contrôle du ministre du commerce. MM. Wood et Prior ne sont pas responsables au cabinet ou au parlement de l'administration de leur département, et tout de même il est dit qu'ils sont membres du cabinet.

MM. Mills et Davies ont parlé tour à tour et ont dit que ceci n'avait pas de précédent en Angleterre, mais le gouvernement actuel n'a aucun égard pour les précédents britanniques et ne fonde en aucune manière sur ces précédents. Ce qu'il veut, c'est que les employés reçoivent leur salaire le plus longtemps possible sans s'occuper de violer la constitution.

Les ministres n'ont pas même eu le courage de se défendre.

Un grand nombre de bills ont été lus une seconde fois, puis ont été référés à différents comités.

En réponse au docteur Landerkin, M. Foster a dit que du 4 au 15 janvier, trois sénateurs avaient été nommés. Ce sont MM. Adams, Atkins et Baker. 28 nominations ont été faites pour le service public pendant ce temps.

M. Rider pose une série de questions concernant le procès de Shortis, mais M. Dickey déclare qu'il n'est pas près à répondre à ces questions et qu'il vaut mieux attendre que tous les documents soient devant la Chambre.

M. Laurier. — Quand les papiers seront-ils prêts ?

M. Dickey. — Prochainement.

M. Laurier. — Cette semaine ?

M. Dickey. — Dans quelques jours.

M. Davin après avoir parlé pendant quelques minutes sur une résolution pour enlever les droits sur les instruments agricoles, la retire, parce que, dit-il, il n'y aurait pas d'avantage à la passer. M. Davin propose ensuite la motion suivante :

" Qu'un comité composé de MM. McDowell (Assiniboine), Boyd, Martin, Prior, Sproule, McMullen, soit nommé pour s'enquérir du présent système de classer le blé au Manitoba et au Nord Ouest et spécialement des fraudes qui sont commises à l'égard des cultivateurs pour leur blé. "

M. Davin parle alors sur la manière qu'on employait pour frauder les cultivateurs.

Après quelques remarques de la part de M. Wood et du docteur Sproule, M. Foster parla des dépenses que cela entraînerait en amenant des témoins du Nord-Ouest et comme il croyait que le département verrait à ce sujet, il demanda à M. Davin de retirer sa motion.

M. Laurier dit qu'il ne croyait pas que M. Davin suivrait ce conseil. La question avait été discutée devant les Chambres et dans les journaux pendant des années et le sujet était assez important pour que l'on demande une enquête dans les intérêts des cultivateurs du Nord-Ouest. Quant au coût des témoins, il y avait des témoins dans la partie Est qui pouvaient être examinés devant le comité.

M. Davies demanda de retirer sa motion, mais comme il y avait un amendement de M. Martin, on dut d'abord voter sur l'amendement. L'amendement fut perdu et la résolution fut aussi perdue sur division, M. Davies refusant de supporter par son vote sa propre motion.

M. Laurier demande copie de toute la correspondance au sujet du service rapide et le câble Pacifique et les papiers concernant le retrait du " modus vivendi " sous le traité de 1888.

M. Laurier demande aussi copie de tous les arrêtés en conseil et la correspondance concernant la nomination de l'hon. Prior et de l'hon. J. F. Wood au Conseil Privé du Canada. M. Laurier dit que les positions qu'occupent le contrôleur du Revenu intérieur et le contrôleur des Douanes sont anormales, irresponsable et qu'elles portent atteinte au gouvernement responsable, en autant que ces positions ne sont pas directement responsables à la Couronne et au Parlement, mais au ministre du Commerce. Conséquemment, ces contrôleurs n'étaient pas des membres du cabinet.

Sir Adolphe Caron dit qu'il ne voit rien d'inconstitutionnel dans tout cela.

M. Mills dit que l'attitude du gouvernement sur cette question est répréhensible. En Angleterre il était de pratique parlementaire de ne pas mettre un ministre de la Couronne subordonné à un autre. Il aimerait à savoir comment il se fait que M. Prior est devenu membre du conseil. S'il l'a fait de la manière portée dans le télégramme de sir Chs Hibbert Tupper, il n'était pas encore conseiller privé. M. Mills admit que le gouvernement pouvait faire Audette le barbier, par exemple, un conseiller privé, mais faire un membre de cabinet d'un collecteur du Revenu c'était un procédé inouïe.

La Chambre s'est ajournée à 10.30 hrs.

RIXE SANGLANTE

Entre matelots allemands et anglais

Londres, 4. — Le *Daily News* publie une dépêche de Bruxelles d'après laquelle les hommes de l'équipage du navire allemand *Preussen* et du navire anglais *Baltimore* se sont pris de querelle, samedi soir, au sujet du message envoyé par l'empereur d'Allemagne au président Kruger du Transvaal. Des gros mots on en vint aux coups et les hommes se livrèrent un combat acharné. La police a été obligée d'intervenir et a opéré plusieurs arrestations. L'un des matelots allemands a reçu des blessures si sérieuses que sa vie est en danger.

La surveillance médicale dans les écoles

Un système efficace en usage à Boston

Le Dr Durgin, médecin municipal de Boston, donne un très bel exemple d'hygiène appliquée. Pour les fins d'hygiène, la ville de Boston a été divisée en 550 districts contenant chacun environ quatre écoles et 1400 élèves. Le Bureau d'hygiène municipal a nommé un médecin inspecteur pour chaque district avec rétribution de $200 par année. Ce médecin doit se rendre aux écoles de son district aussitôt que possible après l'ouverture des classes du matin. Le chef de l'école lui remet la liste des élèves que les professeurs des différentes classes croient malades, et il procède de suite à l'examen de ces élèves. Si l'élève est trop malade pour rester en classe, le médecin conseille au professeur de le renvoyer chez lui pour que ses parents et le médecin de la famille en prennent soin. Si l'enfant est atteint d'une maladie contagieuse, le médecin ordonne qu'il soit envoyé chez lui immédiatement et fait rapport au bureau d'hygiène. Outre cette inspection des écoles, les 550 médecins-inspecteurs sont chargés, par le bureau d'hygiène, de visiter deux fois les familles de leur district qui ont des malades contagieux, une première fois pour s'assurer que l'isolement est pratiqué et une seconde fois quand la famille demande à ce que l'isolement soit discontinué.

C'est ainsi que pour $10,000 par année, ajoute le Dr Durgin, les professeurs et 70,000 écoliers ont le bénéfice d'une surveillance médicale et qu'en plus, le bureau d'hygiène a 550 agents distribués dans chaque quartier de la ville et surveillant l'exécution des mesures sanitaires prescrites par ce bureau.

M. Durgin termine sa conférence en donnant les résultats obtenus pendant 4 mois que cette méthode a été pratiquée.

Sur 9,063 enfants examinés par les médecins, à la demande des professeurs, 5,825 furent trouvés malades et 3,238 furent déclarés sains.

Sur les 5,825 malades, 1,033 furent trouvés assez malades pour être renvoyés à leur demeure.

Sur ce nombre, 280 souffraient de maladies contagieuses, réparties comme suit :

Diphtérie	58
Fièvre scarlatine	19
Rougeole	42
Coqueluche	17
Oreillons	35
Poux	47
Gale	33
Syphillis congénitale	7
Varicelle	22

Ces élèves se trouvaient cependant en classe, répandant ainsi la contagion parmi les autres enfants.

Les autres maladies découvertes par les médecins et dont le traitement fut déclaré opportun, se répartissent comme suit : abcès 22 cas, catarrhe 254, cellulité 12, chorée 11, rhume avec plus ou moins de bronchite 224, débilité 63, maladies des yeux 389, maladies des oreilles 35, maladies de la peau et du cuir chevelu 186, maux de la gorge et de la bouche 3,489, épilepsie 5, fracture de la clavicule 1, maux de tête 171, indigestion 42, malaria 17, nausées 50, maladies de Pott 3, adénites 133, ulcères 16, plaies 21, diverses maladies 411, vaccinations vérifiées 117. En résumé, nombre d'enfants examinés 9,063 ; trouvés malades 5,825 ; trouvés sains 3,238 ; trouvés " suffisamment malades " pour être renvoyés à leur demeure 1,033 ; trouvés malades, mais capables de rester en classe, 4,792.

Les autorités sanitaires de Boston sont très favorables à cette surveillance médicale de leurs écoles.

IL NE SERA PAS CANDIDAT

L'ex-président Harrison ne veut pas accepter

Indianapolis, 4 — L'ex-président Harrison a écrit une lettre au président du comité républicain dans laquelle il dit qu'il ne peut consentir à ce que l'on se serve de son nom à la Convention de Saint Louis, et il remercie tous ses amis de l'honneur qu'ils lui font.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un prêtre risque de se faire tuer

North Bay, Ont., 4. — Le Révd Père Blocon, curé de cette ville, en essayant de monter le train du Sault-Ste-Marie, hier matin, a été renversé entre le débarcadère et le train en marche. Il a eu la jambe droite enlevée au genou et la jambe gauche sérieusement blessée. Il a aussi reçu quelques blessures sur la tête.

LA DOCTRINE MONROE

Elle sera discutée à huis-clos

Washington, 4. — Après la lecture de la résolution concernant la doctrine Monroe, le sénat commencera à discuter la question à huis-clos. Un des membres du comité du bureau des affaires étrangères a déclaré que la résolution sera probablement adoptée, mais sera en même temps modifiée, il n'y a aucun doute.

L'ARMEE AMERICAINE

L'amiral Walker admet sa faiblesse

Washington, D. C., 4. — L'amiral Walker a comparu hier, devant la commission de la défense des côtes et a présenté l'état de cette défense à son point de vue.

L'amiral a dit qu'en toute nécessité, il fallait que les forces soient augmentées dans la marine pour protéger les côtes.

De plus, il a ajouté que s'il était chargé de défendre le pays et en possession de $1,000,000, il dépenserait $70,000,000 pour la défense par terre et $30,000,000 pour la marine.

L'Odoroma est un accessoire important en même temps qu'un ornement pour la toilette. m.

FABRICANT DE CHAPEAUX ET PELLETERIES

(*Trente-deux années d'expérience*)

Assortiment complet de fourrures et confectionnées sur commande. Les réparations sont faites avec soins et à prix modéré.

ARMAND DOIN,
1584, Notre-Dame,
(Vis-à-vis le Palais de Justice.)

LA SCROFULE

cause dans le sang les mêmes ravages que la phtisie dans les poumons. Les germes de ces maladies absorbent, en se développant, toutes les forces vitales.

L'Emulsion Scott

cette véritable crème d'huile de foie de morue aux Hypophosphites de Chaux et de Soude et à la Glycérine, réconforte l'organisme et arrête le développement des germes des maladies du sang et des poumons.

Les médecins du monde entier la recommandent.

La phtisie est évitée et positivement guérie dans sa première période par l'emploi de l'EMULSION SCOTT.

Une brochure sur l'EMULSION SCOTT sera expédiée GRATIS sur demande.

Scott & Bowne, Belleville. — Tous les pharmaciens. 50 cents et $1.00.

Cherchez cette Empreinte Dans la Neige

C'est le patron du talon de la Claque et du Pardessus GRANBY. La prochaine fois que vous achèterez une paire de claques ou de pardessus GRANBY, regardez si la marque existe sur le talon. Il n'y a pas besoin de prendre un Granby qui n'est pas de la même forme que votre bottine, parce que les claques de cette marque conviennent à toutes les formes de chaussures. Une claque qui ne va pas à la bottine, fait mal au pied. Les Claques Granby sont minces, légères, élastiques et font dans la perfection.

ELLES ONT LA DUREE DU FER.

Les CIGARES et les CIGARETTES
CREME DE LA CREME
ET
La Fayette

Sont en vente dans tous les magasins de la ville. Donnez-leur un essai et vous vous convaincrez que vous fumez les meilleurs.

Manufacturés par J. M. FORTIER, - - Montréal.

243—ino

BOIS DE SCIAGE

Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Pin rouge, Merisier, Cotonnier, Erable, Frêne, Douglass Pine, etc., etc. Tout est et de première qualité.

Bois préparé d'un pouce, Baguette ou V.

Longueur et largeur assorties.

BOIS DE CHARPENTE

Pin, Cèdre, Epinette rouge, scié ou rond.

Une spécialité pour bois préparé pour couverture A PRIX REDUIT.

T. Prefontaine & Cie

Bureau principal: Près du Pont du Canal de la rue Napoléon.

BOIS DE SCIAGE
Bureau 512 Lagauchetière
MONTREAL
Tel. Bell No 6676

ED. PARIZEAU

Clos, Canal Lachine BASSIN No 2.
Vis-à-vis rue Ottawa. Tel. Bell 8302

O. DUFRESNE, Jr., & FRERE
Marchands et Manufacturiers de
BOIS de SCIAGE
No 2388 rue Notre-Dame, - Montréal.
Scieries à Windsor Mills, P. Q.
Téléphone No 134.

Un Demi-Million
DE BONNES
Enveloppes Blanches
No 7.
A 75 cents le mille.

MORTON, PHILLIPS & CIE
PAPETIERS et IMPRIMEURS.
1755 et 1757 rue Notre-Dame

N. LÉVEILLÉ,
MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTonnancour, vient d'ouvrir un établissement au

No 135, rue St-Laurent, Montreal.

Grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.

La Librairie Francaise
134 Rue St-Laurent.

Le Mariage. Dr Garnier—Règles pour vivre en bonne santé, avoir des enfants robustes, etc.	90c
La Génération. Dr Garnier—Lois, secrets, mystères chez l'homme et femme	90c
Célibat et Célibataires. Dr Garnier	90c
La Stérilité (Hermaphrodisme), D. Garnier	90c
L'Impuissance chez l'Homme et la Femme, Dr Garnier	90c

RABAIS ENORMES.

Bescherelle, dictionnaire, $8, au lieu de $15 et $12. Monologues de Coppée, Chansons, etc, etc.

BUREAU ET ATELIER: COTE-DES-NEIGES Montreal. | Propriétaire de Carrières de Granit rouge rose et gris

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de Monuments en

Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.

De toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application. Côte-des-Neiges. Téléphone 4660. (connection gratuite pour Montréal.)

GEO. W. REED
783 et 785 rue Craig

CIMENT : SPECIAL

Pour remplacer avantageusement les briques à feu pour Poêles et Fournaises.

Grande durabilité, supérieure à la fonte, facile à poser et économique.

A. GERMAIN
AVOCAT C. R.
No 1580½ rue Notre-Dame
Bureau du soir au No 2264 Notre-Dame Ouest.
eTéléphone2554. 57-1a

Tel. 696 PERRAULT & MESNARD Boite 282

Architectes et Ingénieurs civils

BUREAUX: BANQUE du PEUPLE 97 St-Jacques Montréal, Can.

Spécialité: Edifices publics et religieux.

TELEPHONE BELL 6703.

L. R. MONTBRIANT
Architecte et Mesureur
BUREAU 230 St-André MONTREAL

TELEPHONE 2452

THEO. DAOUST
ARCHITECTE
103 rue St-Frs-Xavier
Bâtisse du Séminaire MONTREAL
COIN DE LA RUE NOTRE-DAME.

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
INGENIEUR-CIVIL, ARPENTEUR
107 Rue Saint-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes.

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger

ANDREW YOUNG
Ingénieur, Machiniste et Forgeron
11, 13 et 15 RUELE BUSBY
SHAFTING, HANGERS, PULLIES.
Telephone 2544.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
256 et 258 rue SAINT-JACQUES
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de Bureaux. Spécialité: Ouvrages fabriqués sur commande.

L. N. DENIS
TAPISSERIE
A BON MARCHE.
513 Rue St Laurent Montréal.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer
58 et 60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL
JOS. RIENDEAU, Propriétaire

CURE YOURSELF!
Use Big G for all unnatural discharges, and any inflammation, irritation, or ulceration of mucous membranes. Painless and not astringent or poisonous.
Sold by Druggists.
Circular sent on request.
The EVANS CHEMICAL Co. CINCINNATI, O. U. S. A.

FREE TO BALD HEADS.
We will mail on application, free information how to grow hair upon a bald head, stop falling hair and remove scalp diseases. Address, Altenheim Medical Dispensary, ... Cincinnati, O.

L. N. DENIS,
Peintre - Decorateur
513 RUE SAINT-LAURENT

— LE —
CORPS MOURANT
RENAIT A LA
VIGUEUR DE LA VIE
PAR LE MOYEN DU
Sarsaparillian Resolvent
DU
Dr RADWAY

Chaque goutte du Sarsaparillian Resolvent communique au sang, à la transpiration, à l'urine et autres fluides et jus du système, la vigueur de la vie; car elle répare les forces que le corps dépense et lui fournit d'autres moyens. Le Scrofule, la Consomption, la Syphilis, Maladies Vénériennes sous toutes des formes non-guéries et mal traitées. Maladie des Glandes, Ulcères dans la gorge, bouche, Tumeurs, Nœuds dans les glandes ou autres parties du système, Mal d'Yeux, Ecoulements des oreilles, et les Maladies de la Peau sous les pires formes, Eruptions, Plaies de la fièvre, Tête chauve, Dartre, Saltrheum, Erysipèle, Acné, Points noirs, Vers dans la chair, Tumeurs, Cancers dans la matrice, et toutes les faiblesses et écoulements douloureux, Transpirations nocturnes, Perte du Sperme, et toutes les pertes du principe de la vie, sont à la portée du pouvoir curatif de cette merveille de la Chimie moderne, et les personnes qui souffrent d'une de ces maladies pourront, après quelques jours d'usage de ce remède, s'assurer de ses propriétés curatives. Si le patient, qui dépérit par des pertes qui progressent continuellement, réussit à arrêter ces pertes et les réparent avec un sang nouveau et sain, et c'est ce que le Sarsaparillian fera, la guérison est certaine, car une fois que ce remède commence son œuvre de purification et réussit à diminuer la perte de ses forces, sa convalescence est rapide, et chaque jour le patient se sentira mieux et plus fort, la nourriture se digérera mieux, l'appétit s'améliorera, et la chair et la pesanteur augmente tout.

St Hyacinthe, P.Q., Canada.

Au Dr Radway—Cher monsieur: Je trouve qu'il m'en coûte peu, en vérité, de vous permettre de publier ma lettre relativement au Scrofule, après les guérisons que j'ai été capable d'effectuer en suivant scrupuleusement votre système de traitement.

J'affirme de nouveau ce que je vous ai parlé dans ma dernière lettre, et je pourrais vous raconter plusieurs autres cas de différentes maladies qui ont été guéris par votre système, quoique celui du scrofule, soit de beaucoup le plus remarquable, et de fait, a été regardé par plusieurs comme un quasi-miracle.

Votre obéissant serviteur,

RANDOLPH McINTYRE, M. D.

IL DONNE DE L'EMBONPOINT

Mme B., dont le système était continuellement épuisé, de 105 livres qu'elle pesait en a été réduite à 75 livres dans le cours de 14 mois. Elle avait employé les écorces, le fer, l'acide sulfurique, la quinine et plusieurs autres remèdes tant vantés de nos jours, aussi bien que toutes sortes d'injections et devenait rapidement pire. Elle a commencé l'usage du RADWAY SARSAPARILLIAN RESOLVENT. Dans un mois, elle a gagné 10 livres. Jour par jour, elle constatait une augmentation de poids et un décroissement de ses pertes par la Leucorrhée. En deux mois, elle a été entièrement guérie par la Leucorrhée, et dans six mois elle a gagné CINQUANTE LIVRES. Elle est maintenant en pleine possession de sa santé et de sa beauté. Que toutes les femmes malades prennent le SARSAPARILLIAN RESOLVENT.

Maladies de la Peau, Humeurs et Ulcères

Il n'y a pas de remède qui guérira le malade qui souffre du Salt Rheum, Dartre, Erysipèle, Feu de St Antoine, maladie cutanée, Eruption, Boutons, Pustules, Démangeaisons de la chaleur, Douleurs et ulcères, Furoncles, Humeurs de tous genres, aussi vite que le SARSAPARILLIAN RESOLVENT. Qu'il soit essayé.

Le plus économique! Le meilleur!

Une bouteille contient plus de principe actif de médecine qu'aucune autre préparation. Prise en doses d'une cuillerée à thé, tandis que les autres en demandent cinq ou six fois autant. Vendu par tous les pharmaciens. Prix $1. Ecrivez au Dr Radway & Co., 7 rue St Hélène, Montreal, pour un " Book of Advice. "

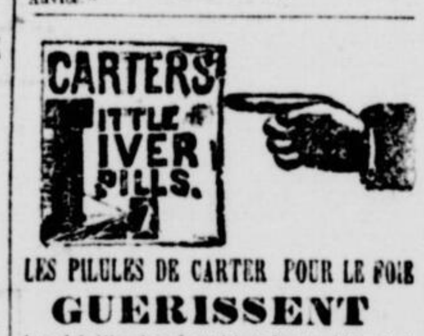

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE
GUERISSENT

le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête bilieux cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie, mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer. Mais, après tout, le mal de tête

NERVEUX

est le cauchemar de tant d'existences, que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent, tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25c ; 5 pour $1.00. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adressez, en nommant La Patrie,

CARTER MEDICINE CO.,
NEW-YORK, E.-U.

CERTIFICAT

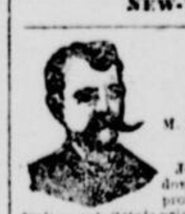

Montréal, 9 Janvier 1896.

M. Z. BRABANT,

Mon cher Monsieur,

Je me fais un devoir de vous donner un certificat pour la prompte guérison obtenue par votre traitement. J'étais pris comme vous le savez par une bronchite asthmatique qui avait été traitée par les meilleurs médecins de Montréal et par le traitement hydropatique et tout cela sans aucun succès et je m'en allais à la consomption, mais par vos remèdes et votre traitement pendant six semaines je suis aujourd'hui parfaitement guérit et suis en mesure de vaquer à mes occupations, et j'encourage tous ceux qui sont affectés par cette terrible maladie de venir me voir et je leur dirai plus au long tout le bien que vous m'avez fait. Espérant cher monsieur que vous resterai longtemps encore pour soulager l'humanité souffrante veuillez me croire,

Votre reconnaissant,

HENRI P. BRUYERE,
97 rue St Christophe.

Z. BRABANT
HERBORISTE PRATIQUE
2242 Notre-Dame, Montréal.
Près de la rue Aqueduc.

REDUCTION
3c. TAPISSERIES 3c.

BORDURES, à 2c et 3c la verge.
TAPISSERIES dorées, 8 et 9c en montant.
— AUSSI —
Ferronneries, Peintures, Huiles, etc. Lampes de toutes sortes.
Fait comme par le passé, le peinturage, vitrage, blanchissage et tapissage, etc.
Venez voir nos TAPISSERIES.

O. CAUCHON
324 RUE ST LAURENT.
Bell Telephone 1611. Telephone des Marchands 326

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1940.—Une action en séparation de biens a été instituée ce jour par Dame Vita ... Emard contre Emile Pitre son époux, épicier de Montréal. Montréal, 25 Janvier 1896. D. R. MURPHY, Avocat de la demanderesse. 1fp. 5

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

LA PEAU D'UN AUTRE

20

(SUITE.)

—Oh ! oh ! ricana Darius, il faudra voir. Les femmes ne me font pas peur et je sais les mettre à la raison. D'ailleurs, quand même j'aurais envie de céder à tes caprices je ne pourrais rien à l'affaire de ton grenadier. Tu vois bien qu'on m'a laissé là en faction pendant qu'il force la caisse, cet honnête soldat. Tant pis pour lui s'il se fait prendre.

—Où est-il ? Je veux l'avertir, je veux le sauver !

—Eh bien ! va donc le chercher ! grimpe sur le mur, descends dans la cour et vas te faire casser la tête par Saffieri ; il a ordre d'assommer le premier qui se montrera.

—Ah ! ma mort ne le sauverait pas ! murmura Lucette accablée.

—Il y a encore un moyen. Tu peux crier, réveiller les gens de l'hôtel et nous faire pincer tous. On ne tuera peut-être pas ton Coignard, mais il ira aux galères.

Ecrasée par la féroce logique de Darius, la malheureuse femme se taisait.

—Je t'en supplie, s'écria-t-elle tout-à-coup, je te le demande à genoux, va le rejoindre, ramène-le !

Et elle se laissa tomber aux pieds de son amant.

—Le ramener, si tu crois que c'est facile !

—Tu lui diras qu'une femme veut lui parler. Il croira que c'est elle, ajouta Lucette tout bas avec un sourire amer.

—Et ma faction ? dit le gendarme qui continuait à railler grossièrement.

—Je resterai ici, je veillerai pour toi, je me ferai tuer, s'il le faut : mais fais cela, épargne la vie de Pierre, et je te serai dévouée jusqu'à la mort.

—Et qui t'a dit, après tout, qu'on voulait le tuer, ton soldat ? reprit Darius avec impatience.

—Vous même, tout à l'heure. L'avez-vous oublié ?

—Je t'ai dit qu'on m'avait promis de m'en débarrasser ; je ne t'ai pas dit comment on m'en débarrasserait, par la raison que je n'en sais rien.

—Et c'est ce Carretti qui s'est chargé ?... demanda Lucette sans oser achever.

—Lui-même, et il prétend que tu le lui a demandé.

A ces mots Lucette baissa la tête et fondit en larmes. Darius venait de lui rappeler les paroles de mort que la veille, affolée de jalousie, elle avait prononcées contre Pierre.

Ecrasée par ce souvenir, la malheureuse femme se taisait et pensait tristement qu'elle avait perdu jusqu'au droit de reprocher la mort de Pierre à ses assassins. Depuis le moment où le perfide Italien l'avait si habilement forcée de tendre à Coignard un piège où elle s'était prise elle-même, Lucette regrettait amèrement d'avoir cédé à un accès de colère jalouse. La réaction, qui suit toujours les mouvements violents du cœur, avait exalté jusqu'au délire son amour pour ce Pierre dont elle demandait la mort, et, quand l'heure fatale était venue, quand elle avait compris que le sort du grenadier se décidait cette nuit-là, Lucette était accourue pour le défendre.

L'infâme Darius la regardait avec des yeux méchants, et jouissait de l'effet cruel de la phrase qu'il avait jetée presque au hasard.

—Du reste, reprit il pour torturer encore mieux la malheureuse baronne, si tu veux l'aider, tu feras bien de te dépêcher, car il me semble que j'entends marcher dans la cour. C'est Carretti qui revient, et l'affaire doit être finie.

—Non, cria Lucette avec égarement, non, ce n'est pas possible ! j'arriverai à temps pour le sauver.

Et elle se mit à courir de toutes ses forces vers la pile de madriers.

Darius la suivit. Au moment où ils allaient atteindre le tas de bois, on siffla faiblement de l'autre côté du mur. Tous deux s'arrêtèrent pour écouter.

—Darius ! Darius ! appelait l'Italien en retenant sa voix. A ton poste donc et vivement ! Nous apportons les sacs, viens nous aider.

La cupidité fit oublier à Darius le plaisir de savourer les tortures de Lucette, et il grimpa à son observatoire avec une agilité que doublait l'espoir du succès. La baronne comprit que le sort de Coignard était décidé, et elle attendit, anxieuse, les yeux levés vers la crête de ce mur où elle espérait encore voir apparaître le grenadier.

Ce fut la tête carrée du Flamand qui se montra. Lucette écouta tremblante d'émotion.

—Eh bien ? disait Darius.

—Eh bien ! ça y est, mon vieux.

Le magot est là, au pied du mur, dans la cour, et les Italiens vont nous l'envoyer.

Le gendarme exprima sa joie par une exclamation rauque.

—Voici l'ordre et la marche, continua Lexcellent. Tu vas rester là pour recevoir les sacs que Saffieri va te lancer ; moi, je descends dans le chantier et tu me les jetteras à mesure.

—Bon ! dit Darius, je suis prêt. Dis donc, ajouta-t-il en ricanant, la baronne est en bas ; tu auras l'œil sur elle. Empêche-la de filer.

—La baronne ! dit l'hercule stupéfait.

—Oui. Elle est venue rôder par ici, et je ne veux pas qu'elle parte sans nous.

—N'aie pas peur. Tu sais que j'ai la poigne solide.

—Je le sais, mais elle est fine, ne te laisse pas entortiller.

—Sois tranquille, je serai sourd et muet, répondit Lexcellent en descendant rapidement.

La manœuvre annoncée commença. Les sacs, lancés l'un après l'autre par les deux Italiens, étaient reçus par Darius, qui les jetait dans le chantier avec une énergie fébrile. Le contact de chaque sacoche lui causait des tressaillements nerveux, et il ne pouvait s'empêcher de palper les pièces à travers la toile. Il lui tardait de les voir, de les compter. Il avait comme son complice Carretti, la fièvre de l'or. Il travaillait avec une telle ardeur que le transbordement du trésor ne prit pas plus d'un quart d'heure.

—C'est tout, dit la voix de Saffieri en lançant le dernier sac.

—Nous arrivons, mon vieux Darius, reprit Carretti, attends nous. J'ai deux mots à te dire sur ton perchoir.

Quelques secondes après, les deux Italiens apparaissaient à la crête du mur.

—Et le soldat ? dit Darius, dont la figure avait repris son expression haineuse.

—Il ne nous gênera plus.

—Tu l'as tué à la bonne heure ! il n'y a que les morts qui ne parlent pas.

—Je ne t'ai pas dit que je l'avais tué.

—Eh bien ! alors ? où est il ?

—Je te conterai ça plus tard. Descendons. A propos, la baronne est-elle toujours là ?

—Parbleu ! Lexcellent la surveille.

—Bon ! l'explication va être drôle.

—Laisse-moi dire et ne t'en mêle pas. Je ne veux pas qu'elle sache ce que le grenadier est devenu ; j'ai mon histoire toute prête, et j'ai prévenu le Flamand, qui ne me contredira pas. En route.

Il allait descendre, quand il se ravisa.

—Saffieri, dit-il, retire la corde. Je ne veux pas, laisser de traces. Il faut que Marcandier ne s'aperçoive pas de notre visite.

—Il s'en apercevra assez demain en comptant ses écus, dit Darius avec un gros rire.

—Imbécile ! reprit l'Italie, tu crois donc qu'il va tous les jours à sa cachette. J'ai tout remis en place dans la salle à manger, et avant qu'il n'ouvre le caveau nous avons tout le temps de nous retourner. Voilà ce que j'appelle travailler proprement.

Darius resta muet d'admiration et oubliait de quitter la place.

—Maintenant, ne perdons pas notre temps ici, dit rapidement le Piémontais. Allons faire le partage et causer avec la tendre baronne.

La malheureuse Lucette, restée sous la garde de Lexcellent, n'avait pas essayé de le questionner. Elle comprenait qu'elle ne tirerait aucun éclaircissement de cette brute et elle attendait en comprimant avec sa main les battements précipités de son cœur.

Un homme s'avança et elle frémit en reconnaissant Carretti.

—Eh bien ! chère baronne, nous avons complètement réussi, dit le Piémontais d'un ton joyeux. L'argent de Marcandier est là, et, ce soldat que vous détestez n'y est plus.

Lucette sentit une commotion comme si elle eût été frappée par une balle, et ne trouva pas la force de parler.

—C'est singulier, baronne, reprit Carretti, on dirait que la nouvelle ne vous fait pas plaisir. Vous m'aviez pourtant bien recommandé ce Coignard. J'entends encore votre voix quand vous m'avez dit dans le salon : Qu'il meure ! Savez-vous, baronne que vous étiez superbe. Diable ! quand vous haïssez les gens, vous les haïssez bien.

Cette atroce raillerie rendit à Lucette l'énergie de répondre.

—Ainsi, il est mort ? dit-elle lentement.

—Tout ce qu'il y a de plus mort.

—Qui de vous l'a tué ? reprit-elle d'une voix vibrante.

—Personne de nous, baronne.

—Comment !

—Mon Dieu, non. Je n'aime pas à faire ces besognes-là moi-même. Voyez-vous, je connais l'hôtel de Mercandier comme si je l'avais bâti. Il y a dans la cour un puits à fleur de sol. Il faisait très-noir. Le grenadier a pris trop à gauche, en traversant la cour, et le pied lui a manqué. Vous comprenez que nous n'avions pas le temps de le repêcher. Oh ! vous pouvez être tranquille. Soixante pieds de chute et vingt pieds d'eau ! Il ne reviendra pas.

Lucette poussa un cri déchirant et s'affaissa sur elle-même.

—Darius, dit froidement l'Italien, la baronne se trouve mal ; va lui frotter les tempes pendant que nous chargerons le magot. On ne touchera pas à ta part, n'aie pas peur. Nous en avons chacun plus que nous n'en pouvons porter.

Darius alla en grommelant relever sa maîtresse, pendant que les trois autres bandits empilaient leur butin dans de grandes sacoches.

—Nous y sommes, cria l'Italien au bout d'un instant, viens prendre ta part et amène la baronne, si elle est en état de marcher. Il est temps d'aller nous coucher. Tu sais que nous dînons demain chez notre ami Mercandier il ne faut pas qu'il nous trouve l'air fatigué.

La malheureuse Lucette ouvrit les yeux et murmura d'un air égaré :

—Il est mort ! ...et c'est moi qui l'ai tué... Oh ! je le vengerai !

—Filons, dit Darius en haussant les épaules.

XXII.—L'OUBLIETTE

Quand la porte du caveau se fut refermée sur Pierre Coignard, le malheureux grenadier resta pétrifié comme un homme qui voit s'ouvrir sous ses pieds un précipice inattendu.

Le bruit sinistre du lourd battant qui venait de s'abattre, comme pour le sceller dans la tombe, avait glacé son sang, mais il s'écoula quelques secondes avant qu'il comprit toute l'horreur de sa situation.

Au moment où l'infâme Carretti lui jetait son dernier sarcasme, Coignard se trouvait au fond du couloir et les paroles odieuses de l'Italien n'étaient pas arrivées jusqu'à lui.

Il crut d'abord à un accident et, bondissant jusqu'à l'entrée, il frappa, il appela. Un éclat de rire féroce lui répondit. Le sac plein d'or qu'il tenait à la main lui échappa et il poussa un cri terrible. On venait de l'enterrer vivant.

Il y eut un silence, puis un choc se fit sentir de l'autre côté du mur. Les assassins venaient de rouler le buffet contre la boiserie. Tout était fini.

Appuyé contre cette barrière de fer qui le séparait de la vie, l'œil fixe, le corps affaissé, Coignard avait perdu le sentiment de son existence. La pensée s'égarait dans le vague et il lui semblait que tout son être allait s'anéantir. Brisée par cette fatigue étrange que cause la vue subite du danger ses jambes se dérobaient sous lui. Il se laissa tomber sur les dalles du caveau et il y resta étendu, immobile et glacé.

Le hardi soldat qui était venu au rendez vous du crime, la tête haute et l'œil ardent, gisait sans forces et pleurait comme un enfant. Pour la première fois depuis trois jours, il se sentait vaincu. A travers les terribles aventures qu'il venait de traverser son courage n'avait pas faibli et son amour pour Rosa l'avait seul soutenu.

Il mesurait maintenant toute la profondeur de l'abîme où il était tombé et il n'essayait même pas de lutter.

(*A continuer.*)

Nouveaux procédés américains
— POUR —
PLOMBAGE DE DENTS

En porcelaine et en verre, plus résistable que le ... ment, imitant parfaitement la dent.

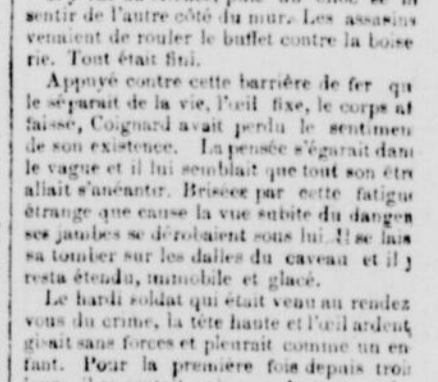

Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. Brosseau, L. D. S.
No 7 Rue St Laurent, Montréal.

FAUSSES DENTS SANS PALAIS.
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale

— CHEZ —

J. G. A. GENDREAU
DENTISTE

20 rue St-Laurent,
Heures de consultation : 9 a. m. à 6 p. m.
TELEPHONE BELL 2818.

La Cie S. Carsley (Limitée)

Le Magasin de Toiles du Canada

La nouvelle Société fait
La nouvelle Société fait

— UNE —

Vente de Six Jours
Vente de Six Jours

DANS LES

Marchandises en Toile

Pourquoi c'est Intéressant
Pourquoi c'est Intéressant

Pour les Ménagères

c'est parce qu'elles peuvent économiser de 10 à 20 pour cent en achetant leurs toiles pendant cette vente cette semaine, ce qu'elles ne pourront pas faire plus tard dans le printemps.

AVIS AUX ACHETEURS

Achetez vos Toiles. Pour le Printemps

La Semaine Prochaine

A la Cie de S. Carsley, Limitée

— ET —

Economisez 10 o/o à 20 o/o d'Escompte

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Damassés de Table

750 verges damassés de table, non blanchis, bons dessins. Prix de vente 16c la vg.

490 verges damassés de table, toile non blanchis, largeur extra. Prix de vente 29c.

500 verges damassés de table, blancs, dans les bons dessins. Prix de vente 23c.

350 verges damassés de table, toile blanche, riches dessins. Prix de vente 36c la verge.

100 douz. Doylies de table damassés, ronds et carrés, à franges. Prix de vente 2c.

57 douz. Doylies de table, damassés, ronds et carrés, grandeurs utiles. Prix de vente 4c ch.

75 douz. Doylies de table, damassés, blancs, 12 pouces carrés. Prix de vente 5c ch.

25 douz. Doylies de table damassés, ovals, blancs, grands. Prix de vente 8c ch.

33 douz. Doylies de table, damassée, blanc, grandeurs extra. Prix de vente 11c ch.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Nappes de Table Damassée

17 douz. 6-4, nappes de table damassée, toile, filées à la mains, patrons utiles. Prix de vente 54c.

13 douz. 8 4, nappes de table damassés, toile, filées à la main, qualité extra. Prix de vente $1.08.

25 douz 6-4 nappes de table, toile, damassés, blancs, qualités utiles. Prix de vente 70c.

10 douz. 8-4, nappes de table toile damassés, blancs, qualité extra. Prix de vente $1.85.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Pour les Toiles

" Bargains " dans les Cotons à Drap

	Prix régulier	Prix de S. Carsley
72 pcs. uni, écru	18 c	12 c
72 pcs, croisé, écru	21 c	14½c
72 pcs, uni, blanchi	23 c	15½c
72 pcs, croisé, blanchi	25 c	17½c
10 pcs, blanchi pour taie d'oreillers	11 c	7 c
12 pcs, blanchi pour taie d'oreillers	12 c	9 c
14 pcs, blanchi pour taie d'oreillers	13 c	10 c
16 pcs, blanchi pour taie d'oreillers	14 c	11 c
Cotons écrus utiles	3½c	2½c
Cotons medium blanchi	5½c	4 c
Flanellette à raies fantaisie	6 c	3½c
100 pièces flanelles grises	15 c	10 c

Serviettes de Table

200 douz. ¾ serviettes de tables, damassés blancs. Prix de vente 43c la douzaine.

275 douz. ¾ serviettes de tables, damassés, toile blanche. Prix de vente 77c ch.

173 douz. ¾ serviettes de tables, damassés, toile blanche, bon patrons. Prix de vente $1.08.

99 douz. ¾ serviettes de tables, damassés, toile blanche, qualité extra. Prix de vente $1.95.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Essuie-Mains

33 douz. essuie-mains alvéolés, en rot en blanc, bords rouges et bouts frangés, grandeur utile Prix de vente de S. Carsley, 3½c ch.

57 douz. essuie-mains, toile Huckaback, et serviettes en toile à carreaux pour verres, bouts frangés. Prix de vente de S. Carsley 3½c ch.

25 douz. essuie-mains en toile pesante Huckaback, couleurs, et bouts frangés. Prix de vente de S. Carsley, 3c ch.

La Cie de S. Carsley

LIMITEE

1765 à 1783 rue Notre-Dame,

MONTREAL.

ST-LOUIS DU MILE-END

Hier ont eu lieu les élections municipales de St Louis du Mile-End.

La journée s'est passée dans un calme parfait.

M. H. Villeneuve a été élu maire par une majorité de 404 voix.

Voici la liste des candidats de tous les quartiers avec le nombre de votes qu'ils ont recueillis, les trois premiers de chaque quartier se trouvant élus :

QUARTIER EST

Stephen Hurteau	311
Maxime Lesage	299
C. Dubois	247
X. Beaudet	175
Louis Perrier	168
James Boucher	135

QUARTIER CENTRE

Joseph Martel	322
A. Godin	309
J. Ouellette	304
Louis Collerette	203
J. B. Bélanger	190
Louis Dauzé	162

QUARTIER OUEST

R. Lewthwaite	221
A. Chevalier	219
Joseph Plouffe	211
M. Paquette	109
F. Jubinville	86

LES CANADIENS-FRANCAIS

La classe ouvrière à Woonsocket

On prétend aujourd'hui que la manufacture de caoutchouc "Alice" de Woonsocket, fermée dernièrement, sera ouverte vers le 10 de février.

Cette fermeture a causé une grande détresse parmi la classe ouvrière qui a besoin d'un travail continu pour attacher les deux bouts vu la modicité des salaires et l'impossibilité qu'il y a pour eux de faire aucune économie pour les mauvais temps.

On fait circuler la rumeur que cette fermeture est due au refus des habitants de l'Ouest et du Sud d'acheter des articles manufacturés par les syndicats — monopoleurs — et comme la manufacture Alice et celle de Millville forment partie d'un syndicat, elles se sont trouvées boycottées.

LE TESTAMENT DE M. JOEL LEDUC

Le testament de M. Joël Leduc n'a pas encore été produit au greffe.

On dit que M. A. Leduc, ancien comptable de la PATRIE, son neveu, hérite de la jolie somme de $1[illegible]. Un autre de ses neveux, M. Leduc, député de Nicolet aux Communes, hérite de $25,000. Tous les autres neveux et nièces du défunt auront chacun $25,000. Mme Leduc a le revenu de $40,000 sa vie durante.

M. Leduc a fait en outre les dons suivants : Université Laval, $5,000 ; Hospice Auclair, $10,000 ; Hospice St Sacrement, $5,000 ; Bon Pasteur, $2,000.

AU GRAND TRONC

La démission de M. Stephenson

M. J. S. Stephenson, surintendant général du Grand Tronc, a donné sa démission pour cause de santé.

M. Stephenson était au service de la compagnie depuis quarante ans.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Très jolie salle hier à ce théâtre pour applaudir à la jolie comédie "Sowing the wind" de Sydney Grundy donnée par la troupe de Julius Cahn.

M. Percy Sharpe a fait un excellent récit en personnifiant M. Brabazon.

M. Edwin Brown est un célibataire en durci fort agréable.

Côté des dames, adressons nos plus sincères félicitations à Mary Churchill en Maud Fretwell et à Mrs Casey qui fait une Bridget, maîtresse de maison de premier ordre.

Félicitons également MM. Marshall Stedman, Walter Green, William Gille, James Eddy, Henry Mills, Meta Moguard, etc., etc.

L'excellent orchestre a interprété l'ouverture de Bob Roy, Penserosa, une sélection de Carmen et la marche "Academy" de Limmermer.

En somme bonne soirée, bon succès et bonne salle.

OPERA FRANÇAIS

Première de "Jérusalem"

La direction de l'Opéra français annonce pour jeudi et vendredi de cette semaine, les premières représentations du grand opéra de Verdi "Jérusalem."

Ce sera, sans contredit, l'événement de la saison.

"Jérusalem" est une œuvre de grande envergure, la meilleure du fécond compositeur italien, et le livret, qui est un drame d'un intérêt palpitant, n'ajoute pas peu à l'attrait de ce magnifique ouvrage.

La distribution comprend Mme Essiani dans le grand rôle d'"Hélène," MM. Vandirie, Castel, Hréval, Geoffray, Sylvan, etc.

L'action se passe à Toulouse, puis en Palestine, au camp des chrétiens, chez l'émir de Ramla, dans la vallée de Josaphat, puis enfin à Jérusalem. C'est un épisode des premières croisades. Nous en donnerons demain un résumé.

A noter dans la partition une grande scène pour ténor, le chœur "Enfin voici le jour," le sextuor du premier acte qui offre ces effets puissants de rythme et de sonorité que le compositeur affectionne et que le public accueille toujours avec faveur, l'air de basse, la polonaise chantée par Hélène, la romance pour ténor dans le style de *Costa diva*, et surtout le trio final qui est une composition dramatique d'un ordre supérieur.

Nul doute que "Jérusalem" dépassera encore le succès de "La Juive".

Dans le "Pré aux Clers", ce soir, c'est Mme Bossy-Conti qui tiendra le rôle d'Isabelle ; par conséquent c'est elle qui chantera "Souvenir du jeune âge". Madame Essiani sera la reine de Navarre.

THEATRE ROYAL

Les nouveautés de Gus Hill sont à l'affiche toute cette semaine à ce théâtre et ont déjà fait salle comble hier après-midi et soir. Il y avait même tant de monde qu'on a dû mettre des strapontins dans toute la salle. La représentation s'ouvre par une petite comédie qui a fait beaucoup rire. Bonnie Lottie a ensuite donné une danse tout à fait fin de siècle. Il y a ensuite des tours de passe passe très habile de la gymnastique, du chant et de la musique, enfin tout ce qui peut récréer l'esprit et charmer les yeux a été mis en réquisition pour amuser les habitués du Théâtre Royal. Et on a parfaitement atteint ce but. Nous pouvons donc prédire un grand succès pour les nouveautés de Gus Hill.

NOUVELLES DE QUEBEC

L'autorité municipale ayant opté pour l'expropriation de la propriété Chouinard sur le quai Napoléon pour élargir la rue Dalhousie, on a commencé lundi à démolir les entrepôts que la succession avait fait construire.

La reconstruction a été donnée à l'entreprise au même entrepreneur, Dame Veuve O. Poitras, au prix de $4,000.

Les travaux sont dirigés par M. Théo. Poitras, maître menuisier.

—Deux agents de M. Henri Meunier, MM. Cornettant et Martin, sont en ville depuis quelques jours.

La maison O. Gignac & Fils a été chargée de faire préparer les plans de l'institution d'une colonie à l'extrémité-ouest de l'Ile d'Anticosti.

La commande consiste en une douzaine d'habitations en bois.

M. Gignac doit partir dans quatre semaines pour Paris, pour aller présenter les plans à M. Meunier.

— Un nommé McClosky, commerçant de chevaux, a fait arrêter une jeune fille, sous prétexte qu'elle détenait illégalement en sa possession des objets appartenant à sa femme, décédée ces jours derniers à Lévis.

L'accusée a produit un testament olographe, portant la signature de Mary Ann Blakiston, comme témoin, lui donnant possession des objets réclamés, en reconnaissance de bons soins donnés durant sa maladie.

Va sans dire que l'action a été déboutée.

Le juge a même servi à ce mari sans cœur une mercuriale des mieux conditionnées, mais cela n'a pas semblé l'impressionner le moins du monde. Il n'a évidemment ni cœur ni honneur.

La défunte a été inhumée par charité par la fabrique St Patrice de cette ville.

NOUVELLES D'OTTAWA

Le détective Carpenter, de Montréal, vient de faire l'arrestation, à Clarence Creek, de Fabien Lavtetoire, et Joseph et Louis Dusureau, accusés d'avoir tenté de faire dérailler des trains du chemin de fer des Comtés Unis, entre Rockland et le chemin de fer Canada et Atlantique.

Le 1er septembre dernier, la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique obtenait le contrôle du chemin de fer des Comtés Unis, et le 15 du même mois, un rail était enlevé de la voie près du premier ponceau situé à l'est de Clarence Creek. Une enquête ne fit rien découvrir. Depuis, plusieurs tentatives ont été faites pour enlever des rails, et des obstructions ont été mises sur la voie dans le but de faire dérailler les trains.

Le 15 novembre on a affiché aux stations de Rockland et de Clarence Creek des avis écrits en français disant que si certaines dettes dues par la compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis n'étaient pas payées immédiatement on ferait dérailler des trains sans autres avis. Heureusement que les tentatives jusqu'à ce jour n'ont eu aucun succès. On dit que d'autres arrestations vont suivre celle des personnes plus haut mentionnées.

— Les funérailles de Mlle Martin, fille de M. Joseph Martin, député, ont eu lieu hier à l'église St Georges et ont été suivies par un grand nombre de citoyens distingués et plusieurs députés.

NOUVELLES DE HULL

Hull, 4. — Dimanche après-midi, le cheval de M. Desjardins, entrepreneur, attelé à une voiture double, a pris le mors aux dents et a jeté la terreur parmi les citoyens de Hull. Cinq membres de la famille Desjardins étaient dans la voiture et sont parvenus à se jeter en bas pour éviter des accidents plus sérieux.

La petite fille de M. Desjardins a été renversée en face de la demeure de M. Brault, et reçut des blessures assez graves qui ont nécessité la présence d'un médecin. Une autre femme s'est foulée un pied en se jetant en bas de la voiture. Le cheval a été trouvé, hier matin, près du cimetière de Hull.

— Jugement a été rendu samedi, dans la cause de Philion vs l'hon. J. K. Ward, pour salaire et dommages relativement à un contrat. Le plaignant réclamait $752, mais la cour lui a accordé $321.81 de salaire sans aucun dommages.

— Une assemblée de la compagnie électrique de Hull a eu lieu, samedi après-midi, dans le bureau de M. l'avocat McDougall. Les directeurs provisoires se sont réunis pour organiser la compagnie.

Une assemblée des actionnaires aura lieu lundi prochain, dans le but de nommer les directeurs et officiers de la compagnie.

Plusieurs capitalistes d'Ottawa ont acheté la charte de M. Viau et commenceront immédiatement à construire le chemin de fer électrique de Hull à Alymer. Les noms ne seront point connus pour le présent.

— La dette de la ville s'élève à $414,132.32.

CHAMBRE DE COMMERCE

Une assemblée spéciale du conseil de la Chambre de Commerce a eu lieu hier après-midi. M. H. Laporte occupait le fauteuil.

Voici la liste des membres éligibles pour le prochain conseil : MM. H. Laporte, Roméo Prévost, Arthur Gagnon, Alph. Aumond, Jules Huot, P. Garon, Joseph Robillard, R. Costigan, J. H. Pellerin, O. L. Hénauls, H. Labelle, P. P. Mailloux, L. E. N. Pratte, Alph. Turcot, Jos. Leduc et O. Dufresne, jr.

Les nominations seront affichées demain dans la Chambre de l'association : les membres sont priés d'en prendre note.

REFUGE DE NUIT

Le rapport pour le refuge de nuit Ste-Brigitte constate que pendant la semaine qui s'est terminée dimanche dernier il a été admis 609 personnes, dont 526 hommes et 83 femmes. Sur ce nombre 318 étaient irlandais, 182 canadiens-français, 74 anglais et 35 écossais et autres nationalités.

Par religions le chiffre comprend 519 catholiques et 90 protestants.

LE "ST-PAUL"

On croit qu'il sera remis à flot aujourd'hui

Sandy Hook, N. J., 4. — Quatre remorqueurs ont travaillé toute la nuit pour retirer le "St Paul" de sa fâcheuse position. On rapporte qu'il a reculé d'environ 150 pieds.

On s'attend de le retirer complètement avec la prochaine marée aujourd'hui.

Plus tard. — Le steamer "St Paul" a été renfloué.

Les remèdes qui purgent trop durement sont maintenant tous remplacés par les Petites Pilules de Carter pour le Foie. Si vous les essayez une fois, vous ne voudrez jamais vous en passer. 2 p. s.

LE PRINCE HENRI

Le "Blenheim" arrive à Plymouth avec le corps du prince

Londres, 4. — Le "Blenheim" est arrivé hier à Plymouth avec le corps du prince Henri de Battenberg. On dit que l'empereur d'Allemage enverra le prince Albert de Prusse avec un détachement de la garde de Corps pour assister aux funérailles du prince Henri.

CONTRE L'ALLEMAGNE

Washington, 4. — La résolution demandant au président toutes correspondances échangées entre les Etats-Unis et l'Allemagne, touchant l'exclusion des compagnies d'assurances américaines de l'Allemagne, est un signe d'une politique de représailles contre l'Allemagne.

EN ALLEMAGNE

M. Boetticher démissionnerait

Londres, 4. — Le *Daily Graphic* publie une dépêche de Berlin disant que M. de Boetticher, secrétaire de l'intérieur de l'empire, va donner sa démission de son plein gré.

Comme la beauté parfaite est un passeport pour la bonne société, ainsi l'Odorama mène à la bonne mine, donne de la beauté aux dents, une agréable odeur à l'haleine et une couleur de santé aux gencives. m.

$1250 comptant, la librairie française 134 St Laurent, valeur assurée $6000, cette année 4 mille. Revenu : $2000 en se croisant les bras ; 5 à 10 mille en voyageant moitié du temps. Pressé. jno

R R R RADWAY'S READY RELIEF

Quelque violente que soient les douleurs de rhumatisme, que vous soyez alité, infirme, boiteux, nerveux, sujet à la névralgie ou affraissé sous le poids de toutes les maladies le

RADWAY READY RELIEF

Va vous donner un soulagement immédiat

Pour le mal de tête ordinaire ou névralgique, mal de dents, névralgie, rhumatisme, lumbago, douleurs et faiblesse, au reins, épine dorsale ou rognons, douleurs près du foie, pleurésie, enflures aux jointures et douleurs de toutes sortes, l'application du Radway's Ready Relief apportera un soulagement immédiat et son usage certain pendant quelques jours opérera une guérison permanents.

LE RADWAY READY RELIEF

GUERIT ET PREVIENT

Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Influenza Bronchites, Pneumonie, Enflure des Jointures, Lumbago Inflammations,

Rhumatisme, - Névralgie

Gerçures, Maux de Tête, Maux de Dents Asthme, Difficultés dans la Respiration.

Guérit les plus grandes douleurs en 20 minutes. On n'a pas d'excuse de souffrir une heure après que l'on a lu cette annonce.

DOSE INTERNE—Une demi cuillérée à thé dans la moitié d'un verre d'eau guérira dans quelques minutes les Crampes, les Spasmes, acidité, brulement d'estomac, névrosité, insomnie, maux de tête, diarrhée, colique, dyssentrie, flatulence, et toutes autres douleurs internes.

La Malaria sous toutes ses formes guérie et prévenue

Il n'y a pas un remède dans tout l'univers qui guérisse les Fièvres Lentes et toutes les autres Fièvres Billeuses, aussi promptement que le Radway's Ready Relief, aidé par les pilules de Radway.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille de Radway's Ready Relief sur eux. Quelques gouttes dans de l'eau préviennent la maladie les douleurs qui résultent d'un changement d'eau. C'est mieux comme stimulant que le brandy français ou des amers.

25 cts la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens

RADWAY'S PILLS,

DOUCES MAIS EFFECTIVES

Tout à fait sans goût, élégamment recouvertes, purgent, régularisent, purifient et sont faciles à prendre. Les pilules de Radway stimulent le foie et autres organes digestifs laissant les boyaux dans un état naturel sans aucun mauvais résultat, hémorroïdes, inflammation des intestins.

GUERIT

Migraine,
Maladie de Femme,
Bile, Indigestion,
Dyspepsie,
Constipations,

— ET —

Tous les désordres du Foie

Les Pilules de Radway donnent une digestion parfaite, s'absorbent parfaitement et donne une santé régulière.

Prix 25 cts la boite. Vendues par tous les pharmaciens.

Ecrivez au Dr Radway & Co., No 7 rue Ste Hélène Montréal, pour a Book of Advice

AVIS

L'assemblée annuelle et générale des actionnaires de la

William's Manufacturing Co.,

(ANONYME)

aura lieu aux bureaux de M. Hugh McLennan, 14 Place Royale, en ville,

Mercredi, 12 Février prochain

A MIDI

pour la réception des rapports de l'année dernière, pour l'élection des Directeurs, et autres affaires.

Les livres de transfert ont été fermés, le 31 du mois dernier, et demeureront fermés jusqu'après le 12 du courant.

CHARLES W. DAVIS,
Directeur-Gérant.

1 11

Banque de Québec

SUCCURSALE :

Rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue St-André.

DEPARTEMENT D'EPARGNES Bureau ouvert tous les jours, de 10 heures à 3 heures.

Le soir, de 7 à 8 heures

Le samedi fermé à 1 heure de l'après midi.

45 20 1 2 8 9

Oeufs Brouilles.

Prenez une petite quantité de Cottolene avec un peu de crème ; faites chauffer dans une poêle à frire. Cassez six oeufs dans la poêle et remuez jusqu'à légère cuisson. Servez chaud

N'employez pas plus de *Cottolene* que des deux tiers de la quantité de beurre que vous mettriez et ayez soin de ne pas trop la faire chauffer avant d'y mettre les oeufs. C'est une règle essentielle constante de la cuisine à la Cottolene.

La véritable Cottolene est en vente partout en seaux avec la Marque de Fabrique "*Cottolene*" et une tête de boeuf dans une couronne de fleurs de cotonnier.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY,
Wellington and Ann Sts., ... MONTREAL.

"AVEZ-VOUS UNE **Allumette EDDY ?**"

J'ai employé toute une boîte entière des autres, sans pouvoir obtenir une lumière."

—Certainement !

Celles-ci prennent toujours feu. Ce sont les

ALLUMETTES DE E. B. EDDY !

PEINTURE SÈCHE ET **PEINTURE MELANGEE** En 42 nuances pour travail plus pure fabrique.— **A PLANCHER** SIX HEURES PRETE "ISLAND CITY" du dedans et du dehors. La KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 TEINTES.

Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Proprietaires

Ateliers de Peintures et Vernis Island City

188 et 190 RUE McGILL

87-mis—1a

UNE MONTRE D'OR [FILLED CASE] **POUR $7.50**

Voulez-vous faire un bon marché ? Voulez-vous avoir la meilleure montre qui ait jamais été offerte pour ce prix ? N'ayez pas peur de dire OUI ! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et votre adresse, disant si vous voulez une

Montre non-recouverte ou recouverte pour Dames et Messieurs

et nous vous enverrons la plus belle montre qui ait jamais été offerte à ce bas prix. LA MONTRE EST EN OR DE 14 CARATS "Filled Case" et a un MOUVEMENT EN NICKEL de fabrique américaine, garantie pour 15 ans. La montre tient le temps d'une manière parfaite et très régulière. On dirait d'une montre de $50. Vous l'examinez au bureau de l'Express, et si elle est telle que représentée, vous trouvez que c'est un bon marché, alors payez l'agent de l'express $7.50 (le prix du gros) et les frais d'expédition de la montre. Si vous ne l'aimez pas, ne la prenez pas. Nous ne croyons qu'en des ventes promptes et larges et peu de profits. Nous ne vendons que des bonnes montres seulement et rien qui ne vaille pas la prime

Adressez : The Universal Watch & Jewelry Mfg. Co.
Dept. 208, 508 Schiller Theatre, CHICAGO

Catalogue gratis. b q

MERCHANTS TEL. No 550. BELL TELEPHONE 8025.

THE EDWARD CAVANAGH CO.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE PEINTURES, HUILES, CHARBON, QUINCAILLERIES ET FERRONERIES, Etc. Etc.

2547 A 2553 RUE NOTRE DAME, COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS

MONTREAL.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE

ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street.

LA NORMANDIE, Deloncle, Samedi, 8 Février, à 7 a. m.

LA GASCOGNE, Baudelon, samedi, 15 Février, à midi.

Wagon-salon, buffet et fumoir attachés au train spécial Havre-Paris (et vice versa.) Places $1 extra.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE : 1re cabine (vin compris) $81, $101 et $121 suivant la cabine, 2e classe, $51. Entrepont de New-York au Havre, $32.10. Entrepont de New-York à Paris, $34.60 avec aménagement intérieur comprenant vin, literie et ustensiles. Prix aller et retour à prix réduits.

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre, directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET
Bowling-Green, au pied de Broadway, New-York
MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
338 rue St Paul, Montréal,
W. D. O'BRIEN, 143 rue St Jacques

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A BON MARCHE

— A —

OTTAWA et Retour $2.00.

Bon pour aller sur les trains de l'après-midi, le 7 FEVRIER, tous les trains du 8 FEVRIER, et bons pour revenir, laissant à destination pas plus tard que le 10 FEVRIER 1896.

Les trains pour Ottawa laissent la gare de la rue Windsor à 9.30 a. m., et 9.10 p.m., la gare de la rue Dalhousie à 4.30 a.m. et 6.00 p. m.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe 129 rue St-Jacques (près de la P. O.)

L. N. DENIS

TAPISSERIE

A BON MARCHÉ.

313 Rue St Laurent Montréal.

EN VENTE

AU BUREAU DE

"LA PATRIE"

Le Portrait de L'Hon. M. LAURIER

De belle grandeur pour être encadré.

Prix, - - 10 cents.

D. DUGAS

FERBLANTIER PLOMBIER COUVREUR

1440 Rue Ste-Catherine

Entre les rues Beaudry et Montcalm, En face de son ancien magasin.

SPÉCIALITÉ EN

Couvertures et Corniches

Posage de Tuyaux à Gaz et à Vapeur

Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

A. SICOTTE & CIE.

[illegible]

VENTES PAR ENCAN

Par MARCOTTE FRERES

GRANDE

Vente pour le Commerce

MERCREDI, le 5 FEVRIER

A nos salles No 69 rue St-Jacques

Un Fonds de Commerce de Tailleur consistant en

Tweed, Beaver, Serge, Farmer Satin, Doublure de Blanchés, Braids, Boutons, Bretelles, Cols et Cravates, Bas, Corps et Caleçons, Chemises, etc.

AUSSI

125 paires Pantalons, 60 Habillements, 75 Pardessus, et Coats et Vestes.

Un Fonds de Banqueroute d'Epicerie, par ordre de Chs. Desmarteau, curateur :

Liqueurs, Vins, Epices, Canned Goods, Raisins, Savons, Balais, Brosses, Sucre, Riz, Thé, Café, Fleur etc ; 60 caisses Brandy (Borianne), 6 Robes de Voiture Musk Ox, 18 Robes de Voiture noires, 4,000 cigares (Domestique), 5 caisses Marchandises de Fantaisie.

Le tout pour être vendu en lots convenables au commerce.

Vente à 10 heures a.m.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

287 5

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

LIARD & CHAPUT,

JOLIETTE P. Q.

Les soussignés vendront par encan, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mercredi, le 5 Février 1896

A ONZE HEURES A. M.

L'actif de la faillite, comme suit :

Fonds de commerce de Nouveautés	$6567 80
Mobilier du magasin	84 25
	$6652 05
Dettes de livres d'après liste	635 19

Le magasin sera ouvert le 3 et 4 Février.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs 28 29 31 4

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ALBERT DEMERS,

338 rue Saint-Jacques, Montreal.

Les soussignés vendront par encan, au No 69 rue Saint-Jacques,

Mercredi, 5 Février 1896

A 11 heures a. m., l'actif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce de merceries	$2,771 94
Mobilier du magasin	685 90
	$3,357 84
Dettes de livres d'après liste	344 20

Le magasin sera ouvert le 4 Février.

KENT & TURCOTTE,
No 97 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES
Encanteurs. 30 1 3 4

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ALEXANDER & CO.,

MONTREAL.

Les soussignés vendront par encan, au magasin No 2222 rue Ste-Catherine, Montréal,

Mardi, le 11 Février 1896

A ONZE HEURES

L'actif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce de nouveautés variées et assorties	$62,383 72
Mobilier du magasin	3804 36
	$66 198 13
Dettes de livres d'après liste	1,243 21
Marchandises en entrepôt de douane	5,999 17

Le magasin sera ouvert le 6 et les jours suivants.

KENT & TURCOTTE,
97 St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 288 6

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ALBERT JETTE,

Marchand de meubles de la cité de Montréal,

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, au bureau de Chs. Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal,

Mardi, le 11 Février 1896 à 11 heures a. m.,

les immeubles suivants, appartenant à la faillite du sus-dit savoir :

Deux lots de terre connus et désignés sous les numéros 1104 (onze cent quatre) et 1105 (onze cent cinq.) aux plan et livre de renvoi officiels du Quartier St Jacques, de la Cité de Montréal, avec batisses dessus construites portant les Numéros civiques 340 à 344 de la rue Visitation.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 15 18 24 25 31 3 8

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

ROBERGE & CIE.

Marchands de chaussures, No 693 rue Saint-Laurent, Montréal.

FAILLIS.

Les soussignés vendront par l'encan public, EN BLOC,

Vendredi, le 7 Février 1896 à 11 heures a. m.

A leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif des dits faillis, savoir :

Stock de chaussures, claques, etc, se montant d'après l'inventaire à	$1354 26
Garnitures de magasin	137 50
	$1491 76

Le magasin No 693 rue St Laurent, sera ouvert pour l'inspection du stock, Jeudi le 6 Février.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS DESMARTEAU,
Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES 30 1 6

Etablie en 1851

Plombiers Sanitaires, Couvreurs, Ferblantiers, Electriciens

[illegible] de Chauffage [illegible]

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

240 rue St-Laurent, Montréal.

Téléphone 599.

L. N. DENIS,

Peintures à bon marché,

313 RUE ST LAURENT

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642:

Aujourd'hui Maximum 22
Même date l'an dernier 19
Aujourd'hui Minimum 8
Même date l'an dernier .... —7
— Signifie au-dessous de zéro

LAURIER A SASKATCHEWAN

Les libéraux de Saskatchewan auront une nouvelle convention le 19 février à Prince Albert dans le but de confirmer le choix de l'hon. M. Laurier comme leur candidat aux prochaines élections fédérales.

L'*Advocate* de Prince Albert dit que l'élection du chef libéral à Saskatchewan ne fait de doute pour personne et que M. McDowall, le député actuel, ne pourra jamais dépenser assez d'argent pour être élu.

OH, LES YEUX !

Comment trouvez-vous ce bon curé Quinan qui a trouvé la vérité dans le fond des yeux de ce vieux farceur de Sir Chs Tupper, sr.

Sir Charles n'a pas pu lui mentir, parce qu'il lui regardait dans les yeux ; allez maintenant essayer à en faire croire à ce rusé curé-là. Il ne se laisse pas berner, lui. Nous avons hâte de voir la tête que ce bon curé irlandais va faire quand Sir Charles présentera sa loi *of the mildest kind*.

Mais bah ! il mettra encore une fois ses lunettes bleues et proclamera que c'est la meilleure loi qui pouvait nous être octroyée dans les circonstances. Allez-y donc, messieurs les orangistes ; pourquoi vous gêner ? Vous êtes surs du pardon, même sans confession.

LA LOI REPARATRICE

Le *Mail and Empire* nous annonce que le gouvernement d'Ottawa va prendre une attitude modérée, *a moderate course*, sur la question des écoles.

Si le cabinet fédéral tenait à honneur de respecter ses promesses et engagements, il n'aurait pas à se demander s'il doit prendre une attitude modérée ou immodérée, il n'aurait qu'à agir fermement selon la déclaration suivante que faisait M. Foster, le 8 juillet dernier, en réponse à M. Girouard, alors député de Jacques-Cartier :

" Si d'ici à la prochaine session le gouvernement manitobain n'amende pas sa loi, le gouvernement fédéral sera prêt à légiférer, et sa législation sera basée sur le *remedial order* du 21 mars 1895."

LISTE CURIEUSE

Il y a quelques années un confrère parisien posa à M. Jules Lemaître, le nouvel académicien, la question suivante :

" Quels sont les vingt volumes que vous choisiriez si vous étiez obligé de passer le reste de votre vie avec une bibliothèque réduite à ce nombre de volumes ? "

Voici la liste, fort curieuse, que dressa M. Lemaître :

La Bible, Homère, Eschyle, Virgile, Tacite, l'*Imitation de Jésus-Christ*, un volume de Shakespeare, Don Quichotte, Rabelais, Montaigne, un volume de Molière, un volume de Racine ; *Les Pensées*, de Pascal ; *L'Ethique*, de Spinoza ; les Contes de Voltaire, un volume de poésie de Lamartine, un volume de poésie de Victor Hugo, le Théâtre d'Alfred de Muset, deux volumes de Michelet.

N'est-ce pas que cette liste est curieuse ?

On croit que le débat sur le budget durera toute la semaine.

Le gouvernement d'Ottawa n'a plus que 87 voix de majorité aux Communes.

On connaîtra le résultat de l'élection de Cap Breton vers six heures.

Le rédacteur du *Canada* prétend qu'on a tramé une conspiration contre lui.

Hélas ! les exemples partent de si haut !

M. Taillon est retourné à Québec après avoir assisté à la défaite de M. Laporte dans le quartier Centre.

M. Greig, député de Châteauguay, vient d'être nommé membre du Conseil d'Agriculture à Québec.

D'après le *World* de Toronto, les élections générales auront lieu en mai ou en juin.

La *Minerve* poursuit sa guerre sainte d'une façon amusante.

Elle leur en dit des choses aux mauvais rouges !

M. Robillard, député d'Ottawa, a pris son siège hier aux Communes. Il a été malade depuis le commencement de la session.

En dépit des lettres pastorales, nous sommes plus convaincus que jamais qu'il n'y a que M. Laurier pour régler la question des écoles.

Sir Charles Tupper a assisté dimanche à Sydney Mines à trois messes dans les églises de différentes dénominations.

N'est-ce pas là le fait d'un *hell inspired hypocrite*, pour parler comme le chrétien Mgr Cameron ?

En 1892, M. Larivière, député tory de Provencher, a suggéré de nommer un comité de la chambre pour s'enquérir des circonstances qui ont accompagné l'entrée du Manitoba dans la confédération.

Aujourd'hui, aux yeux des ministériels, c'est un crime de faire la même proposition.

Toujours deux poids et deux mesures !

Devant le professeur :
— Mon ami, traduisez-moi cette devise : " Mors aut vita."
L'élève très sûr :
La mort ôte la vie !

LES ELECTIONS

M. David proclame les heureux élus

Nombre de bulletins rejetés et maculés

M. David, le greffier de la ville, a commencé ce matin la proclamation des majorités officielles.

Dans le Quartier Centre, les majorités restent les mêmes ; 132 pour M. Prévost et 40 pour M. Rainville.

Dans le quartier St Gabriel, la majorité officielle de M. Turner est de 1046 et celle de M. Tansey, de 1030, ce qui donne une majorité à l'échevin Turner de 16 voix au lieu de 7.

Le nombre de bulletins rejetés dans ce quartier est de 52 et des bulletins maculés, 30

Dans le quartier St Jean-Baptiste, le total des votes pour M. Leclerc est de 930 et ceux pour M. Ouimet, de 1363, ce qui donne une majorité à M. Léandre Ouimet de 433 voix comme avant.

Le nombre des votes maculés est de 65 et des votes rejetés de 24.

Dans le quartier St Louis, la majorité de l'échevin Savignac reste la même, soit 242.

La majorité de M. Reneault reste aussi la même, soit 19.

Dans ce quartier, il y a 159 votes de maculés et 135 de rejetés.

La majorité de M. Treffié Charpentier a atteint le chiffre de 927 dans le quartier Ste Marie, de 880 qu'elle était.

Il y a eu erreur au poll No 12 ; au lieu de 69 pour M. Charpentier c'est 114 qu'il fallait.

Le total des bulletins en faveur de M. Charpentier est de 2,135 et ceux en faveur de M. Robert, 1,211.

Le nombre des bulletins rejetés dans ce quartier est de 48 et les bulletins maculés de 41.

MM. Beausoleil, Choquette et Girard présenteront une requête, cet après-midi, demandant le décompte des votes du quartier St Louis, division No 2, au nom de M. Fournier.

Comme il y a 135 votes de rejetés dans ce quartier et que la majorité de M. Reneault n'est que de 16, ce dernier court de grands risques pour son élection.

— M. Reneault a retiré, ce matin, son dépôt de $200 qu'exige la loi municipale pour se présenter comme échevin.

— On continue cet après-midi l'examen des boites de chaque bureau de votation.

SENSATION

Une femme veut faire arrêter son mari

Ce matin, une certaine dame anglaise est venue à la cour de police, déposer une plainte contre son mari qui l'aurait menacée avec un revolver, la nuit dernière. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé qui est bien connu en notre ville.

Si un procès a lieu, on peut s'attendre à des révélations piquantes.

POUR L'IRLANDE

Mme Shortis, la mère du meurtrier de Valleyfield, est partie hier soir, pour New-York, en route pour l'Irlande.

ACCIDENT

Un ouvrier nommé Joseph Bérignan a été victime d'un sérieux accident hier après-midi. Il travaillait à la construction d'une maison, au No 525 rue Mount Plaisance, quand tout à coup il a perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de vingt pieds.

Dans sa chute, Bérignan s'est fracturé une jambe et le bras droit. Une voiture d'ambulance l'a transporté à l'hôpital Général où ses blessures ont été pansées.

EN CORRECTIONNELLE

Hier après-midi, on a continué, en cour de police, l'enquête dans les causes Lefebvre-Talioreti, et Robert-Charpentier et al. Cette dernière cause est le résultat de la plainte déposée par l'ex-échevin Robert contre son concurrent heureux, M. Charpentier, l'accusant, ainsi que plusieurs amis de libelle criminel.

PAROISSE DE LACHINE

A une assemblée du conseil municipal de la paroisse de Lachine, qui a eu lieu hier soir, M. John Parker, entrepreneur, a été élu maire de la paroisse à l'unanimité, pour la seconde fois.

LE CAREME

Le Rév. Père Trépier sera le prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame. Ce prêtre appartient à l'ordre des domicicains et arrivera en cette ville au commencement de la semaine prochaine.

Le carême commence le 19 février.

MORT ACCIDENTELLE

Ce matin, le coroner McMahon a tenu une enquête à la morgue sur la mort de de Blaise Dugas, tué par un tramway dans la rue Ste Catherine.

Après avoir entendu quelques témoignages, les jurés ont rendu un verdict de " Mort accidentelle."

ILS SONT MALADES

Le capitaine Prévost de la caserne des pompiers No 4, et le capitaine Naud de la caserne No 8, sont actuellement retenus à leur maison à la suite d'un accident dont ils ont été victimes lors d'un récent incendie.

COURS PUBLICS

Demain, mercredi, dixième conférence de M. A. Bonnin sur la " mécanique appliquée."

Dans cette conférence, le professeur traitera les sujets suivants: Etude des machines à vapeurs au point de vue de la transmission du mouvement — machines rotatives, machines à balancier, machines à connexion directe, — comparaison entre ces différents types.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Lord et lady Aberdeen sont attendus en cette ville aujourd'hui. Des pièces ont été retenues à l'hôtel Windsor et Leurs Excellences ne recevront pas, à l'occasion de la mort du prince Henri de Battenberg.

JAMBE FRACTUREE

Ce matin, vers sept heures, un nommé Joseph Drapeau s'est fracturé la jambe droite en glissant sur le trottoir à l'angle des rues Ontario et Cadieux.

Une voiture d'ambulance a été appelée en toute hâte et la victime de l'accident a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

LES ACCIDENTS DU TRAINEAU

Une jeune fille gravement blessée

Quatre jeunes filles l'ont échappé belle samedi après-midi, à Québec. Elles glissaient en *toboggan* dans la Côte Neuve du boulevard Langelier, et encore novices dans l'art de conduire, elles allaient au gré de la pente. Au lieu de garder la côte le *toboggan* a pris le trottoir. Effrayée, l'une des jeunes filles, Mlle Eva Laberge, fille de M. Laberge, menuisier, de St Roch, s'est jetée en dehors du *toboggan*, mais elle avait mal calculé son élan et a dégringolé la falaise, vis à vis la rue De Tracy, une hauteur d'une quarantaine de pieds.

A ses cris, on est accouru à son secours et on l'a transportée chez M. Jos. Angers où on lui a prodigué les soins que requérait son état.

Chose assez extraordinaire, elle ne s'est infligée dans sa chute que quelques contusions et des écorchures sans gravité.

Ses compagnes en ont été quittes pour une descente pleine d'émotions.

CHRONIQUE DE LA COUR DE POLICE

Voleur précoce. — Refus de subvenir. — Vol d'une robe de carriole

Un nommé Albert Lemire, âgé de 19 ans, a été traduit ce matin, devant M. le juge Dugas pour répondre à l'accusation de vol.

Le jeune garçon a été condamné à six heures de cellule.

— Hier soir, le connétable Lambert a opéré l'arrestation d'un nommé Hypolite Bourgeois, accusé d'avoir refusé de subvenir aux besoins de sa sa famille.

Le président du tribunal a acquitté le prévenu, attendu qu'il avait été accusé faussement.

— Ce matin, un nommé Georges Belisle, arrêté par le connétable Lambert, a comparu devant M. le juge Dugas pour répondre à l'accusation d'avoir volé une robe de carriole.

L'accusé a protesté de son innocence et on procède à l'enquête préliminaire.

— Ce matin, un nommé John Dunn a comparu devant M. le juge Dugas sur une accusation d'avoir enlevé la somme de $3 sur la personne d'un nommé Damase Groulx et, de plus, s'être porté à des voies de faits graves.

Le prévenu a protesté de son innocence et le procès est remis à demain.

— Trois individus nommé J. Nolet, Jos. Dupuis et Alphonse Juvinceau ont été traduits ce matin devant M. le juge Dugas pour répondre à l'accusation d'avoir volé une horloge évaluée à cinq dollars, à la résidence de Mme Demers, No 183 rue St Urbain.

Les prévenus ont protesté de leur innocence et le procès a été remis à demain matin à dix heures.

CLUB LAURIER

Lundi, le 3 courant au soir, ce club a tenu sa séance, telle qu'annoncée dans ses salles situées au No 1267 de la rue Saint Laurent.

L'assistance était nombreuse.

Plusieurs nouveaux membres furent agrégés au club.

Des discours très intéressants ont été faits, et ont intéressé l'auditoire.

Une invitation du cercle St Jean-Baptiste au club Laurier, d'assister au concert donné par lui, au Monument National le 12 février courant au profit des pauvres de la paroisse, dont l'hon. Wilfrid Laurier fera le discours de circonstance, fut acceptée par le club.

Le bureau de direction et plusieurs membres présents se munirent de billets d'entrée.

Le club invite tous les membres capables de faire cette dépense pour les pauvres à se rendre à leur salle à 7 heures p. m. ce jour là, pour acheter leurs billets et prendre leurs insignes.

Par ordre,
LE SECRÉTAIRE.

MADAME ALBANI VISITE LE VILLA-MARIA

Dimanche dernier après-midi, Madame Albani, accompagné de son mari M. Gye et de MM. Wilson et C. O. Lamontagne, est allée, sur l'invitation pressante des Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame au Villa Maria où une magnifique démonstration avait été préparée en son honneur.

Une belle lyre en fleurs et de superbes gerbes de roses furent présentées à Madame Albani, ainsi que plusieurs adreses. A titre de remerciements la récipiendaire chanta l'Ave Maria de Gounod, " Souvenir du jeune âge" du *Pré-aux-Clercs* et un grand " aria " de la *Traviata*.

Les élèves du couvent ne se possédaient pas de joie d'une pareille aubaine et le bonheur était peint sur toutes les figures.

SOCIETE ST JEAN-BAPTISTE

L'élection des officiers de la société St Jean-Baptiste, section Notre-Dame, a eu lieu hier soir, au Cabinet de lecture Paroissial et a donné le résultat suivant :

Chapelain, Rvd M. H Bédard ; président, S A Delorimier ; 1er vice-président, A Carmel ; 2e vice-président, L A Lapointe ; trésorier, Alex. Desmarteau ; secrétaire, Fortunat Bourbonnière ; comm.-ord., O. Bernier. Membres du comité : MM. L G A Cressé, Charles Desmarteau, F Granger, W Britton, Charles Damour, L A St Louis, J P Coutlée, J T Lanoix.

MAIRE

M. Napoléon Lachapelle, de St-Paul l'Ermite a été élu maire de sa paroisse par acclamation.

PERSONNEL

A l'hôtel Victoria. — Daniel Burke, Québec ; Mme D A Boyle, Sherbrooke ; Art. L Brien de Kirouack, Granby ; A Constantineau, Brandon, N Y ; E Hawkins, North Bay ; J F Lemieux, Québec ; C Mainville et famille, Lowell, Mass ; Chs Martin, Hull ; J Black, Smith's Falls ; P P Lamarre, Cornwall ; Mme Léonard, Mme P Boucher, W E Boucher, West Wickham ; T A Brennan, Woodhaven.

— Sont au Riendeau : C E Vaillancourt, St Anselme ; M Connolly et P E Dubord, Québec ; P Dumais, Hull ; P Gélinas, Shawanigan ; R Leblanc, L'Epiphanie ; L C Tassé, Beauharnois ; A Dubois et M Dubois, St Jean ; E Gourre, Boston ; J A Guilbault, Joliette ; H Legault, St Laurent.

A LA POINTE-CLAIRE

A une assemblée générale du conseil municipal du village de la Pointe-Claire, tenue le 3 février courant, le Dr Madore a été, pour la quinzième fois, réélu unanimement maire de ce village, et M. Moïse Leclerc a été de nouveau nommé secrétaire trésorier de ce conseil.

INCENDIE CONSIDERABLE

Le premier feu important de l'année

Pour $40,000 de dommages

Un incendie considérable s'est déclaré hier soir, vers sept heures, dans un entrepôt de peintures de la rue St-Patrice, No 274, occupé par la " Island City White Lead Color and Varnish works."

Les pompiers sont arrivés en toute hâte et ont combattu les progrès de l'incendie avec énergie, mais malgré leurs efforts, les flammes ont pris des proportions alarmantes et les dommages sont devenus considérables.

Les pompes à vapeurs des casernes Nos 9 et 12, ont travaillé du commencement à la fin de l'incendie.

A l'arrivée des pompiers tout l'édifice était en flammes et n'est qu'après un travail opiniâtre qu'ils sont devenus maitres de la conflagration.

Les dommages sont évalués à $40,000.

Le docteur De Cotret était sur les lieux.

— Au même moment que les pompiers étaient appelés à cet incendie, une alarme a appelé les pompiers au No 167 rue Redpath, pour éteindre un incendie qui venait de se déclarer à la résidence de M. Georges Hague.

A cet endroit les flammes n'ont pas causé beaucoup de dommages.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le programme de M. Wilson-Smith

La séance d'inauguration du conseil municipal n'aura lieu que lundi prochain.

Le maire sortant de charge, M. Villeneuve, prononcera alors son discours d'adieu comme c'est la coutume et M. le maire Wilson-Smith fera son discours d'inauguration.

L'assemblée s'ajournera ensuite au mercredi suivant où l'on discutera la formation des commissions.

UN P'TIT CANAYEN QUI PROMET

Accusé d'ivresse à douze ans

Un bambin âgé de 12 ans et nommé Philomène Dumont, a été arrêté hier après-midi, et conduit à la caserne No 6, rue Chaboillez, sur une accusation d'ivresse.

Ce matin, le jeune garçon a comparu devant M. le recorder DeMontigny et la sentence a été suspendue.

LES CARTES

L'argent prêté pour jouer ne peut être réclamé

Le juge Purcell, ce matin, a rendu jugement en cour de Circuit, décrétant que l'argent prêté pour jouer aux cartes ne peut être réclamé devant les tribunaux civils.

Le juge s'appuie que ces montants sont prêtés pour des fins immorales.

Il s'agissait d'une poursuite entre deux jeunes gens bien connus, pour une somme de $15.00, étant de l'argent prêté pour jouer aux cartds.

SOIREE INTERESSANTE

L'Union des Commis Marchands, cette société si utile qui a su et saura toujours s'attirer la sympathie du public montréalais, va donner une soirée le 11 février courant, au Monument National. On y jouera le magnifique drame intitulé : " La voleuse d'Enfants " au bénéfice de l'Union, avec le concours d'artistes tels que Mme C Milot, Miles Delombreuse et Hervey, MM. Dubreuil, DeBrigny, Charpentier, Delaunay, Duroc, Léonce de Liège. Ces noms suffisent pour assurer au public une soirée intéressante.

Du reste, ce drame d'un intérêt poignant a été monté à grands frais de décors et de costumes par M. Petitjean et ne peut être qu'un succès.

Un orchestre magnifique sous la direction de M. Hébec a été retenu pour la circonstance.

Donc, en foule le 11 février au Monument National. Donnons notre appui à l'Union des Commis Marchands.

CONSTIPATION

Les personnes sujettes à la constipation habituelle se trouveront admirablement bien d'un traitement persévérant à l'Eau Minérale surgative anti sceptique de Carabana. On prendra en se levant, un verre à vin d'Eau de Carabana, immédiatement " avant " le déjeuner du matin. Son effet laxatif ou purgatif ne se fera pas attendre. Tous les malades qui ont suivi ce traitement, hautement préconisé par les sommités médicales du monde entier, ont obtenu, en un temps relativement très court, la guérison radicale de ces embarras intestinaux si redoutables pour la santé. Mongenais, Boivin et Cie, Montréal, seuls agents pour le Canada.

SOCIETE DES ARTS DU CANADA

Au dernier tirage de la Société des Arts du Canada, 1666 rue Notre-Dame, des lots d'une valeur respective de $10, $50 et $100 ont été distribués aux personnes suivantes : Ariste Cloutier, 121 rue du Champ-de-Mars ; W. Wait, 29 rue Busby ; O. Bélanie, 628 rue Drolet ; Louis Turcot, coin des rues Rivard et St Michel ; Mme M. Maillard, 552 rue de Montigny.

LA PRESTATION DE SERMENT

L'hon. J. O. Villeneuve, sénateur, devant retourner ce soir, à Ottawa, a demandé que l'assermentation de son successeur ait lieu aujourd'hui.

En conséquence Son Honneur le maire Wilson Smith prêtera le serment d'office cette après-midi, à 3 heures.

DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Nous continuerons à donner de 20 à 50 pour cent d'escompte sur tout achat de meubles fait au comptant.

FREDERIC LAPOINTE,
287 jno 1551 rue Ste Catherine.

UN VRAI TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale : le *Baume Rhumal* guérit toux, rhumes, grippe, bronchites, sans nécessiter de régime spécial. 25 cts partout. 288—2

$1200 comptant, la librairie française 134 St Laurent, valeur assurée $6000, cette année 4 mille. Revenu : $2000 en se croisant les bras ; 5 à 10 mille en voyageant moitié du temps. Pressé. jno

TELEGRAPHIE

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 4. — La valeur des exportations de cette ville durant le mois de janvier a été de $218,029. Les bois exportés durant ce mois est évalué à $163,730 ; la pulpe, à $10,000 et le foin à $1,700. Les droits d'entrée payés sont de $85,796.

— Il est bruit ici que l'archevêque Walsh doit faire sortir un mandement, dans lequel il doit déclarer qu'il est d'avis que l'affaire des écoles de Manitoba est d'intérêt secondaire relativement à d'autres questions de la politique fédérale.

AU CAP-BRETON

La votation se fait bien

Sudney, C.-B., 4. — La votation se fait aujourd'hui, dans tout le comté du Cap Breton et les voteurs semblent assez nombreux. Le beau temps de ces derniers jours a contribué à faire de beaux chemins par tout le pays.

A L'ASILE DE BEAUPORT

Un incendie s'est déclaré

Québec, 4. — Un message reçu par le téléphone annonce qu'un incendie s'est déclaré dans le département des hommes à l'asile de Beauport.

La brigade de pompiers et un détachement de la batterie B sont immédiatement partis pour Beauport.

Plus tard. — Le feu à l'asile est maintenant sous contrôle ; les patients ont été mis en lieu sûr et personne n'a échappé.

UNE REVOLTE A CUBA

La nouvelle est absurde

Washington, 4. — Le vaisseau de guerre anglais, le " Mohawk " a rapporté qu'une révolte venait d'éclater parmi les volontaires espagnols de la Havane. Le ministre espagnol ici, a déclaré que cette nouvelle était absurde.

DRAME DE LA JALOUSIE

St Paul, Minn., 4. — Joseph Friedman ayant rencontré Julia Oelker et John Hoffman qui était à faire une promenade ensemble, hier soir, a tiré des coups de pistolet sur eux leur infligeant de graves blessures. Friedman s'est ensuite suicidé. Il était jaloux des attentions de Hoffman pour Miss Oelker.

LE "ST PAUL"

Il a remué de 50 pieds

New-York, 4. — Une dépêche de Long Branch reçue à 9 heures ce matin annonce que les remorqueurs sont à travailler pour retirer le " St Paul " de son banc de sable et que jusqu'à présent, il a remué de la longueur de 50 pieds. On espère pouvoir le dégager entièrement avant que la marée baisse.

PROTESTATIONS

On veut garder Ballington Booth et sa femme

New-York, 4. — Chauncey M. Depew, président de l'assemblée qui a eu lieu hier soir dans la salle de musique Carnegie a protesté contre le départ de Ballington Booth et de sa femme. Des résolutions ont été passées demandant que le commandant et Mme Ballington Booth demeurent au poste que Dieu leur a assigné et où ils se sont attiré l'honneur la gratitude et l'amour du peuple américain.

LE GENERAL CAMPOS

Son arrivée en Espagne

Madrid, 4. — On annonce l'arrivée à Corunna, hier soir, du général Campos. Il était habillé en civil. Un salut de quinze coups de canon a été tiré à l'arrivée du vapeur " Alfonso XIII ". Les rues étaient encombrées de troupes, mais il n'y a pas eu de démonstrations.

FUNERAILLES D'UN MUSICIEN

Londres, 4. — Les funérailles de sir Joseph A. Barnaby, le célèbre compositeur et chef d'orchestre, ont eu lieu ce matin et il a été enterré dans le cimetière de Norwood, dans le comté de Surray. Parmi les porteurs du coin du poêle, on remarquait Beerbahm Tree, l'acteur, et sir Arthur Sullivan, le compositeur.

FEU DANS UN HOTEL

Panique chez les pensionnaires

New-York, 4. — Un feu qui a causé à peu près pour $500 de dommages a éclaté au " Gilsey House ", de bonne heure ce matin et a causé une panique parmi les pensionnaires. Le feu a été promptement éteint. Il n'y a que les deux frères Edouard et Jean de Restké qui sont demeurés parfaitement impassibles et qui n'ont pas bougé de leurs appartements.

FIANCAILLES ROYALES

Le fils de Nathalie à la princesse Hélène

Belgrade, 4. — On annonce que le roi Alexandre de Servie est fiancé à la princesse Hélène, troisième fille du prince de Monténégro. Le roi Alexandre est dans sa 20ième année et la princesse Hélène a 23 ans.

A LA HAVANE

Les chemins de fer sont endommagés

Madrid, 4. — La propriété de la compagnie des chemins de fer à la Havane a reçu des dommages tellement considérables que la compagnie a été obligée de mettre encore de ses économies au montant de 500,000 pesas pour les améliorations.

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

LA PRINCESSE BEATRICE

A bord du " Blenheim "

Portsmouth, 4. — Le croiseur anglais le " Blenheim " portant à son bord la dépouille mortelle du prince Henry de Battenberg est arrivé ici ce matin. La princesse Beatrice, veuve du prince Henry de Battenberg, accompagnée de sa sœur la princesse Hélène, du prince de Galles et du duc de Connaught sont montés à bord vaisseau et ont placé des couronnes sur le cercueil.

LE BANQUET DES ETUDIANTS EN PHARMACIE

C'est demain, à l'hôtel Richelieu qu'aura lieu le banquet annuel de l'Association Pharmaceutique des étudiants.

Les billets se vendent rapidement et tout promet un succès.

MONTREAL SYMPHONY ORCHESTRA

Cette magnifique organisation dont le public montréalais s'était épris l'an dernier, et qui lui manquait cet hiver, doit reprendre la série de ses concerts le vendredi après-midi, à la salle Windsor, à dater du 14 courant et nous sommes heureux d'annoncer cette nouvelle à tous nos lecteurs. M. G. Couture en est le directeur et les services de M. C. O. Lamontagne ont été engagés pour gérer les affaires de la société.

A SAINT-EUSTACHE

Voici le résultat des élections municipales à Saint-Eustache :

M. Félix Paquin a été élu par acclamation et MM. L. Gravel et S. Poirier ont été élus contre leurs adversaires, MM. J. Bruchési et S. A. Renaud, après une chaude contestation.

Et, à la première assemblée du conseil, M. Félix Paquin a été élu maire pour la dixième fois et C. A. Champagne, secrétaire-trésorier.

CLINIQUE

Clinique des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge dirigée par le Dr F. de Sales Prévost. Consultations gratuites mercredi et samedi, de 10 heures à midi. 402 rue Sherbrooke. Bell Téléphone 6627. 287 jno

HOTEL VICTORIA

(Ci-devant Hôtel Jacques-Cartier)

Prendra des pensionnaires au mois, avec chambres et pension ou pension seulement, à des prix modérés pour les mois d'hiver. Chambres en suite avec bains, etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

no THOS E. SHALLOW, propriétaire.

NAISSANCE

En cette ville, le 3 février courant, au no 436 St-Hubert, Madame C. Arthur Senécal, une fille.

MARIAGE

LORANGER-BEAUDRY. — En cette ville, le 5 février 1896, en la chapelle du Sacré-Cœur, paroisse de St-Jean-Baptiste, par M. l'abbé Auclair, M. Joseph Thomas Loranger, fils de feu l'hon. juge T. J. J. Loranger, à Mlle Marie-Louise-Lucie, fille de M. L. J. Dézéry Beaudry.

DECES

BOUCHER. — A Sorel, le 3 courant, à l'âge de 52 ans, M. P. E. Boucher, manufacturier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 8½ heures a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU FROID

Le froid est 15 ; il met au nez
Des tons bleuâtres, mais qu'importe !
Prenons l' met des gens bien nés :
C'est la Gélatine Charlotte.

MAISON A VENDRE

— PAR ENCAN —

à 10 heures a. m., MERCREDI, 5 FEVRIER 1896, aux salles de Benning & Barsalou, 86 rue St Pierre, Montréal :

Nos 632 et 638 rue Ontario ; 200 et 206 rue Frontenac ; 222 rue Iberville ; coin rue Lafontaine, six logements chaque maison ; 153 rue Lafontaine, 3 logements. Conditions de vente ; comptant, balance à 6 p.c. l'intérêt payable tous les six mois, et $100 au plus sur le capital chaque année. 293 4

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS est par les présentes donné que la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers s'adressera au Parlement, à sa présente session, pour faire amender l'article 4 de son acte d'incorporation en changeant le mot " un " dans la troisième ligne pour y substituer le mot " cinq ", de manière à donner à la Société le pouvoir de posséder des immeubles d'une valeur de cinq cent mille dollars.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

MERCIER & VILLENEUVE,

Epiciers de Montréal,

INSOLVABLES.

Les sus-nommés m'ont fait une cession volontaire de leurs biens et effets pour le plus grand bénéfice de leurs créanciers.

Les réclamations doivent être filées à mon bureau d'ici à quinze jours afin d'être colloquées sur la feuille de dividende.

CHS DESMARTEAU,
Cessionnaire,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

Montréal, 3 Février 1896.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

CALIXTE VALLEE,

Libraire de la ville de Sorel, P. Q.

Le sus-nommé m'a fait une cession volontaire de ses biens et effets pour le plus grand bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être filées à mon bureau d'ici à quinze jours afin d'être colloquées sur la feuille de dividende.

CHS. DESMARTEAU,
Cessionnaire,
1598 rue Notre-Dame.

Montréal, 28 Janvier 1896.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, Locataire et Gérant
FRANK MURPHY, Gérant-actif.

Une semaine, commençant lundi, le 3 Février, matinée samedi.

Le succès du New-York Empire Theatre

SOWING THE WIND

D'un intérêt vital et profond pour l'humanité toute entière. SIX AGAINST SIX.

Prix : 25c, 50c, 75c, $1. Sièges maintenant en vente.

OPERA FRANCAIS

Mardi, 4 Février **LE PRE AUX CLERCS**

Opéra comique en 3 actes d'Hérold, Mmes Estiani Conti, Bennati, M. Barbe, etc. Intermède par Mlle Cléry, MM. Castel, Geoffray et Barbe. Démonstration en l'honneur de M. Barbe, ténor.

Jeudi et Vendredi, 6 et 7 Février, **JERUSALEM**

Opéra à grand spectacle de Verdi.

Prix ordinaires - 25c, 50c, 75c et $1.

Sièges réservés aux salles de Pianos Pratte, 1676 rue Notre-Dame, de 9 à 6 heures.

THEATRE ROYAL. — Semaine du Lundi 3 Février. Après-midi et soir.

La première apparition cette saison des

NEW GUS HILL NOVELTIES

Et les Artistes favoris de l'Europe

LES FRERES SEXTON.

Admission, 10c, 20c et 30c. Sièges réservés, 10c extra. Plan au théâtre de 9 a. m. à 10 p. m.

Semaine prochaine—Flynn et Sheridan Big Sensation.

CONSERVATOIRE DE DANSE, Maintien et Développement Physique, 2269 rue Ste Catherine.

Classes pour les commençants Lundi et Mercredi, 8 p. m. Classes avancées, Mardi et Samedi, 8 p. m. Classes pour les enfants, Mardi et Jeudi, 4 p. m. Classes privées pour dames, lundi et mercredi, 4 p m Des leçons privées à des heures qui conviendront aux élèves. Toutes les danses les plus nouvelles sont enseignées. Réunions, samedi à 8 p.m. Demandez des circulaires. Tél. 4658. GEORGE F. BEAMAN. 185—6 m

1895-96.

COURS PUBLICS du MONUMENT NATIONAL

Salles des Conférences

LUNDI—Construction : M. JOS. VENNE, Professeur.
MARDI—Histoire Universelle : M. L. O. DAVID, Professeur.
MERCREDI—Mécanique Appliquée : M. A. BONIN Professeur.
JEUDI — Agriculture et Colonisation : M. J. X. PERRAULT, Professeur.
SAMEDI—Economie Politique : L'Hon. M. JOS. ROYAL, Professeur.
A 8 heures précises.
Le public est cordialement invité. 234—3m

ON DEMANDE un garçon. S'adresser au No 290 rue St Laurent.

ON DEMANDE une servante générale ou une cuisinière et une jeune fille comme aide. S'adresser l'avant-midi ou le soir, 401 St Hubert. Bons gages. Pas de lavage, pas d'enfants. 284 2

ON DEMANDE un bijoutier. Messieurs les manufacturiers, marchands en général, hôteliers, institutions, peuvent s'adresser pour avoir des employés de confiance. Les employés peuvent s'adresser bureau Continental. Gasnier, 1444 rue Notre-Dame. 287—6

COMMERCE D'EPICERIES

Une chance rare est offerte à ceux qui veulent se procurer un site avantageux, établi depuis trente six ans, le propriétaire est disposé à se retirer pour cause de santé. S'adresser au No 116 rue St Maurice coin de la rue Dupré. 286—3

A VENDRE ou à ECHANGER. — Une maison façade en pierre ; 3 étages ; nos 56-58-60 rue Brebeuf. S'adresser au No 58 rue Brebeuf. 289 25

A VENDRE ou à LOUER. — Un clos de bois et charbon. S'adresser 62 rue Brebeuf. 289 25

A LOUER—Grocerie et logis à louer au coin de la rue Sanguinet et Dorchester. S'adresser 193 rue Sanguinet. 287—6

A LOUER—Maison meublée et chauffée, le propriétaire prendrait pension. Adresse 259 rue Jacques-Cartier. 278 8

A VENDRE pour cause de départ. Deux maisons de première classe et de location facile, contenant chacune six logements et présentement louées $16 chaque. Prix $4000 pour l'une, formant coin de rue ; pour l'autre, y contigue $3800. Conditions faciles. Voir H. Plante, 85 rue Levis, Ste Cunégonde. 274—12

A VENDRE—3 restaurants licenciés, 2 hotels, 4 épiceries, 3 salles à dîner, maison de pension, 4 magasins de cigares, fruits, etc. Acheteurs, profitez de vous établir avant l'Exposition. S'adresser Lebel et Castellis, 1572 Notre-Dame, en face Palais de Justice. 281 6

BONNE CHANCE

BONNE CHANCE pour les locataires. Maison à louer ou à vendre de $10 à $25 par mois, 2 bons coin de rue pour restaurant ou épicerie, on était de boucher. Le propriétaire prêtera l'argent pour la licence. Argent à prêter sur propriété. Terre à vendre à St Isidore, Laprairie, 50 arpents, $20 par mois, 152 rue Lafontaine coin rue Iberville. 283 3

A LOUER—Des espaces, avec pouvoir, au No 411 Avenue Papineau. S'adresser à Thos. F. O. Foley, sur les lieux.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Dans la Cour Supérieure, No 745. James Baxter, des cité et district de Montréal, courtier, demandeur, vs. F. F. A Workman, des cité et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Montréal, 31 Janvier 1896. GEO. W. KERNICK. Dep. Protonotaire. 287 2

SLEIGH A VENDRE

Un beau Sleigh double pour famille, à vendre à moitié prix. S'adresser au bureau de LA PATRIE.

Rue Beaudry

AVIS
— AUX —
CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle spécial de cotisation pour le prolongement de la rue Beaudry, de la rue Craig à la rue Notre-Dame, dans le quartier St Jacques de la cité de Montréal, est complété, et qu'il est maintenant déposé au Bureau du soussigné, à l'Hotel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son Bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, à sav. 2 u. tó leur.

WILLIAM ROBB,
Trésorier de la Cité.

Hôtel-de-Ville.

Montréal, 3 Février 1896

(Pour être publié dans LA PATRIE et la *Minerve*, les 4 et 5 Février courant.)

Tous les marchands de Fourrures vendent des Casques et des Manchons ; mais bien peu les vendent aussi bons et à aussi bon marché que la Maison Ste-Marie, 1499 rue Sainte-Catherine.